

DEPARTEMENT DE LA
CHARENTE MARITIME

ARRONDISSEMENT
DE ROCHEFORT

CANTON DE ROYAN

COMMUNE DE ROYAN

**EXTRAIT DU REGISTRE DES
DELIBERATIONS
DU CONSEIL MUNICIPAL**

N° 15.082

L'An deux Mille Quinze, le 22 juin, à 18 h 30, le Conseil Municipal, légalement convoqué, s'est réuni à la Mairie, en séance publique, sous la présidence de Monsieur Didier QUENTIN, Député-Maire.

DATE DE LA CONVOCATION

Le 16 juin 2015

DATE D'AFFICHAGE

Le 16 juin 2015

ETAIENT PRÉSENTS : M. Didier QUENTIN, M. Patrick MARENGO, Mme Eliane CIRAUD-LANOUE, M. Philippe CAU, Mme Marie-Noëlle PELTIER, Mme Eva ROY, M. Gérard FILOCHE, Mme Marie-José DAUZIDOU, Mme Nelly SERRE, adjoints,

Mme Dominique BARRAUD DUCHÉRON, Mme Dominique BERGEROT, M. Didier BESSON, Mme Annie CHABANEAU, M. René-Luc CHABASSE, M. Jean-Paul CLECH, M. Daniel COASSIN, Mme Alexandra COUDIGNAC, Mme Florence DEAU, Mme Marie-José DOUMECQ, M. Julien DURESSAY, M. Bernard GIRAUD, Mme Thérèse GORDON'S, Mme Régine JOLY, M. Gérard JOUY, M. Alain LARRAIN, M. Denis MOALLIC, M. Pierre PAPEIX, Mme Dominique PARSIGNEAU, M. Yannick PAVON, M. Thierry ROGISTER, Mme Marie-Claire SEURAT, conseillers municipaux.

ETAIENT REPRÉSENTÉS : Mme Nancy LEFÈVRE représentée par D. BARRAUD DUCHÉRON
M. Gilbert LOUX représenté par Patrick MARENGO

ETAIT ABSENT-EXCUSÉ : Néant

Nombre de conseillers en exercice : 33

Nombre de présents : 31

Nombre de votants : 33

M. Yannick PAVON a été élu Secrétaire de Séance.

OBJET : DELEGATION DE SERVICE PUBLIC - RAPPORT ANNUEL DU DELEGATAIRE
CASINO DE ROYAN - EXERCICE 2013/2014

RAPPORTEUR : M. MARENGO

Conformément à l'article L.1411-3 du Code Général des Collectivités Territoriales, la Société Nouvelle d'Exploitation du Casino de Royan (S.N.E.C.R.), filiale du groupe Barrière, délégataire du service public d'exploitation du Casino de Royan, a transmis le rapport annuel de l'exercice 2013/2014, comprenant notamment les éléments définis à l'article R.1411-7 du Code précité.

Il vous est proposé de prendre acte de cette communication.

LE CONSEIL MUNICIPAL

- Ayant entendu l'exposé du Rapporteur,
- Vu le Code Général des Collectivités Territoriales, notamment les articles L.1411-3 et R.1411-7,
- Vu le rapport annuel de l'exercice 2013-2014 présenté par la Société Nouvelle d'Exploitation du Casino de Royan (S.N.E.C.R.),
- Vu l'avis de la Commission des Finances,
- Après en avoir délibéré,

PREND ACTE DE LA COMMUNICATION

- du rapport annuel transmis par la Société Nouvelle d'Exploitation du Casino de Royan (S.N.E.C.R.), pour l'exercice 2013/2014.

Fait et délibéré les jour, mois et an susdits,
Ont signé au Registre les Membres présents,

Pour extrait conforme,

Certifié exécutoire
Compte tenu de l'accomplissement
des formalités légales
le 25 juin 2015

Pour le Député-Maire,
Et par délégation
Le Premier Adjoint
Patrick MARENGO

RAPPORT DU DELEGATAIRE

EXERCICE 2013 / 2014

Société Nouvelle d'Exploitation du Casino de Royan

Casino Barrière de Royan

Sommaire

Introduction

- Textes réglementaires relatifs au présent rapport
- Renseignements juridiques sur l'exploitation

I- Comptes retraçant les opérations

- I.1- Rapport financier
- I.2- Patrimoine

II- Qualité du service

- II.1- Mesures de la qualité
- II.2- Mesures pour une meilleure satisfaction des usagers

III- Annexe : Compte-rendu technique et financier

- III.1- Compte-rendu financier
- III.2- Compte-rendu technique

IV- Perspectives

Documents joints

- Introduction -

A/ Le rapport du délégataire qui vous est soumis répond aux obligations réglementaires et contractuelles suivantes :

1- Articles du Code Général des Collectivités territoriales :

Article L.1411-3

Le délégataire produit chaque année avant le 1er juin à l'autorité délégante un rapport comportant notamment les comptes retraçant la totalité des opérations afférentes à l'exécution de la délégation de service public et une analyse de la qualité de service. Ce rapport est assorti d'une annexe permettant à l'autorité délégante d'apprécier les conditions d'exécution du service public. Dès la communication de ce rapport, son examen est mis à l'ordre du jour de la prochaine réunion de l'assemblée délibérante qui en prend acte.

Article L.1411-13

Dans les communes de 3 500 habitants et plus, les documents relatifs à l'exploitation des services publics délégués, qui doivent être remis à la commune en application de conventions de délégation de service public, à l'exception de ceux mentionnés à l'article 6 de la loi n° 78-753 du 17 juillet 1978 portant diverses mesures d'amélioration des relations entre l'administration et le public et diverses dispositions d'ordre administratif, social et fiscal, sont mis à la disposition du public sur place à la mairie et, le cas échéant, à la mairie annexe, dans les quinze jours qui suivent leur réception par voie d'affiche apposée. Le public est avisé par le maire de cette réception par voie d'affiche apposée en mairie et aux lieux habituels d'affichage pendant au moins un mois.

Article R.1411-7

Le rapport mentionné à l'article L. 1411-3 tient compte des spécificités du secteur d'activité concerné, respecte les principes comptables d'indépendance des exercices et de permanence des méthodes retenues pour l'élaboration de chacune de ses parties, tout en permettant la comparaison entre l'année en cours et la précédente. Toutes les pièces justificatives des éléments de ce rapport sont tenues par le délégataire à la disposition du délégant dans le cadre de son droit de contrôle.

Ce rapport comprend :

I. - Les données comptables suivantes :

a) Le compte annuel de résultat de l'exploitation de la délégation rappelant les données présentées l'année précédente au titre du contrat en cours. Pour l'établissement de ce compte, l'imputation des charges s'effectue par affectation directe pour les charges directes et selon des critères internes issus de la comptabilité analytique ou selon une clé de répartition dont les modalités sont précisées dans le rapport pour les charges indirectes, notamment les charges de structure ;

- b) Une présentation des méthodes et des éléments de calcul économique annuel et pluriannuel retenus pour la détermination des produits et charges directs et indirects imputés au compte de résultat de l'exploitation, les méthodes étant identiques d'une année sur l'autre sauf modification exceptionnelle et dûment motivée ;
- c) Un état des variations du patrimoine immobilier intervenues dans le cadre du contrat ;
- d) Un compte rendu de la situation des biens et immobilisations nécessaires à l'exploitation du service public délégué, comportant notamment une description des biens et le cas échéant le programme d'investissement, y compris au regard des normes environnementales et de sécurité ;
- e) Un état du suivi du programme contractuel d'investissements en premier établissement et du renouvellement des biens et immobilisations nécessaires à l'exploitation du service public délégué ainsi qu'une présentation de la méthode de calcul de la charge économique imputée au compte annuel de résultat d'exploitation de la délégation ;
- f) Un état des autres dépenses de renouvellement réalisées dans l'année conformément aux obligations contractuelles ;
- g) Un inventaire des biens désignés au contrat comme biens de retour et de reprise du service délégué ;
- h) Les engagements à incidences financières, y compris en matière de personnel, liés à la délégation de service public et nécessaires à la continuité du service public.

II. - L'analyse de la qualité du service mentionnée à l'article L. 1411-3 comportant tout élément permettant d'apprécier la qualité du service rendu et les mesures proposées par le délégataire pour une meilleure satisfaction des usagers. La qualité du service est notamment appréciée à partir d'indicateurs proposés par le délégataire ou demandés par le délégant et définis par voie contractuelle.

III. - L'annexe mentionnée à l'article L. 1411-3 qui comprend un **compte rendu technique et financier** Le compte rendu technique comprend trois volets : le personnel, les biens affectés au service, l'offre et la fréquentation du service public (statistique). Le compte rendu financier comporte les informations utiles relatives à l'exécution du service et notamment les tarifs pratiqués, leur mode de détermination et leur évolution, ainsi que les autres recettes d'exploitation. Il comprend également un compte d'exploitation établi selon le modèle du compte d'exploitation prévisionnel, la liasse des immobilisations, une note explicative sur les éventuels écarts entre le compte d'exploitation de l'exercice et le compte d'exploitation prévisionnel correspondant.

2- Articles du Cahier des Charges

L'exploitant s'oblige à communiquer chaque année à la ville, avant le 1er juin, conformément à l'article 15 du cahier des charges et conformément aux dispositions de l'article L. 1411-3 du Code Général des Collectivités Territoriales, un rapport comportant en particulier les comptes retraçant la totalité des opérations afférentes à l'exécution de la délégation de service public et une analyse de la qualité de service. Ce rapport devra être assorti d'une annexe permettant à la ville d'apprécier les conditions d'exécution du service public.

Par ailleurs, afin de satisfaire à l'obligation d'information du public, les documents transmis par l'exploitant à la collectivité et relatifs à l'exploitation du service public délégué, seront mis à la disposition du public en mairie selon les modalités prévues à l'article L. 1411-13 du Code Général des Collectivités Territoriales.

B) Les renseignements juridiques sur l'exploitation

La Société Nouvelle d'Exploitation du Casino de Royan exploitant le casino de Royan est une société par actions simplifiée au capital de 120.000 € dont le siège social est situé Esplanade de Pontailac 17200 Royan, inscrite au RCS de Saintes sous le n° 337 829 824

La Société Nouvelle d'Exploitation du Casino de Royan est une filiale de Groupe Lucien Barrière, société par actions simplifiée, au capital de 1.215.144,68 € ayant son siège 35 Bd des Capucines – 75002 Paris.

Le contrat de délégation de service public a été signé le 1^{er} octobre 2004 pour une durée de 10 ans et 7 mois expirant le 30 juin 2015. Trois avenants ont été conclus :

- Avenant 1 ayant pris effet le 12 mars 2009
- Avenant 2 du 14 janvier 2011
- Avenant 3 du 25 octobre 2011

Une nouvelle convention de délégation de service public a été signée le 26 février 2015 pour une prise d'effet au 1^{er} juillet 2015

L'autorisation de jeu en vigueur a été délivrée le 17 décembre 2014 pour une durée de 6 mois expirant le 30 juin 2015. Suite au renouvellement de la délégation de service public, un nouveau dossier a été déposé en préfecture pour nous accorder une nouvelle autorisation de jeu à compter du 1^{er} juillet 2015.

I- Comptes retraçant la totalité des opérations

I.1- Rapport financier

Principes et méthodes

Les comptes annuels de l'exercice clos le 31 octobre 2014 ont été établis conformément aux règles de présentation et aux méthodes d'évaluation prévues par la réglementation en vigueur.

Les conventions générales comptables ont été appliquées dans le respect du principe de prudence, conformément aux hypothèses de base :

- Continuité de l'exploitation,
- Permanence des méthodes comptables d'un exercice à l'autre,
- Conformité au règlement CRC 006 relatif à la nouvelle loi sur les passifs,
- Conformité au plan comptable annexé à l'arrêté du 27 février 1984 relatif à la comptabilité des casinos,
- Indépendance des exercices conformément aux règles générales d'établissement et de présentation des comptes annuels

La méthode de base retenue pour l'évaluation des éléments inscrits en comptabilité est la méthode des coûts historiques.

La société a appliqué à compter de l'exercice ouvert le 1er novembre 2005 les nouveaux règlements 2002-10 et 2004-06. Ces changements de méthode sont sans impact significatifs.

Les Principales méthodes comptables retenues sont les suivantes :

- Les immobilisations corporelles sont évaluées à leur coût d'acquisition.
- Les immobilisations financières sont évaluées au coût historique d'acquisition.
- La valorisation des stocks est déterminée selon la méthode du coût moyen pondéré
- Les créances et les dettes sont valorisées à leur valeur nominale.

Calcul des amortissements et des provisions

Les amortissements sont calculés suivant le mode économique assimilé au linéaire :

Logiciels	de 1 à 3 ans
Constructions	de 20 ans à 50 ans
Agencement des Constructions	de 10 ans à 25 ans
Installations techniques	de 5 à 15 ans
Matériels et outillages industriels	de 5 à 10 ans
Installations générales, agencements	de 5 à 15 ans
Matériels de transport	5 ans
Matériels de bureau et informatique	de 3 à 10 ans
Mobiliers de bureau	de 5 à 10 ans

Dans le cadre des contrats de concession et pour les biens de retour, les durées d'utilité sont plafonnées le cas échéant à la durée résiduelle du contrat de concession.

Les provisions sur créances douteuses sont valorisées au réel hors taxes.

La société constitue des provisions pour faire face aux risques et charges certains et probables à la clôture de chaque exercice dans le respect du principe de prudence.

Commissariat aux Comptes

Les comptes sont audités et certifiés par le Cabinet PricewaterhouseCoopers Audit (63, Rue de Villiers – 92208 Neuilly sur Seine Cedex)

Compte d'exploitation

Les comptes sont établis selon les règles et principes prévus par la réglementation française en vigueur. Il n'y a pas eu de modification significative de méthode au cours de l'exercice.

Tous les produits et charges sont affectées directement à l'exploitation du casino.

Documents joints :

Copie des tableaux 1 à 4 de la liasse fiscale

Faits marquants et commentaires sur l'évolution du chiffre d'affaires

Comparativement à bon nombre d'entreprises, le Groupe Lucien Barrière et ses filiales sont pleinement impactés par le contexte économique et financier qui frappe lourdement les performances, les activités et les structures financières des entreprises. Plus qu'un phénomène ponctuel, ce contexte dure depuis maintenant plusieurs années sans pour autant en espérer une quelconque inversion à court terme en raison d'un contexte mondial économique et financier difficile.

A ce jour, l'environnement macro-économique en France est marqué par un contexte économique fortement morose, une absence de croissance et des indicateurs de conjoncture au plus bas. A cela, s'ajoutent les conséquences inhérentes à des décisions ayant eu des impacts négatifs majeurs sur l'activité Casinos en France :

- la poursuite d'ouverture de nouveaux casinos dans un marché saturé et morose ;
- l'instauration du contrôle aux entrées depuis le 1^{er} novembre 2006 ;
- l'interdiction de fumer dans les casinos depuis le 1^{er} janvier 2008 (décret du 15 novembre 2006) ;
- la crise financière depuis septembre 2008 lourdement amplifiée en 2009 ;
- une activité des casinos qui reste très fortement réglementée et hautement taxée ;
- la taxe sur les salaires (particularité applicable à l'activité des casinos avec une tranche supplémentaire de 20 % et un alignement de la taxe sur celle applicable aux cotisations de CSG et de CRDS) ;
- l'augmentation du forfait social ;
- l'augmentation du taux de la TVA (d'une part sur nos activités de restauration et d'animation, et d'autre part sur notre activité de jeux, étant non soumise à TVA, empêche la récupération de la TVA facturée par nos fournisseurs, ce qui en aggrave par conséquence le montant de la charge totale facturée et comptabilisée dans les comptes de la société) ;
- un renforcement au niveau national et international du contrôle financier des particuliers ;
- le rabet fiscal sur la déductibilité d'une quote-part de charges financières pouvant restreindre les investissements financés par des sources de financement externes.

Chacune des activités du Groupe Lucien Barrière est impactée par un effet ciseau de baisse parfois drastique de ses marchés de clientèles et une pression fiscale forte et croissante engendrant un déséquilibre certain de ses résultats.

La préservation de l'entreprise dans sa dimension de Groupe impose de continuer les efforts déjà entrepris en matière de maîtrise des charges pour réagir aux variations d'activité et réduire les charges fixes.

Dans la continuité de l'évolution permanente de son modèle économique, et encore tout récemment la centralisation de la comptabilité, le Groupe Lucien Barrière souhaite poursuivre la maîtrise de ses charges et garantir ainsi dans la mesure du possible la pérennité de l'ensemble des emplois.

En effet, le Groupe Lucien Barrière a un niveau de dette élevé et stable. De ce fait, il est crucial de préserver le niveau de résultat opérationnel qui permet le financement des investissements stratégiques indispensables au développement et à la pérennité des établissements et au remboursement de la dette.

En 2014, les 198 casinos Français ont atteint un total de 2,123 milliards d'euros (- 2,6 % par rapport à 2013) de Produit Brut des Jeux sur l'exercice 2014. A périmètre comparable la régression est de - 3.5 %. Cette régression s'ajoute à la décroissance subie entre 2007 et 2013, de près de - 22 % sur le marché français.

La pérennité ou la situation financière et économique des établissements du Groupe Lucien Barrière peut donc s'avérer fragile, obligeant à renégocier les conditions d'exploitation de la concession dont les modalités d'exécution créent un déséquilibre en défaveur du casino.

Par ailleurs, une évolution encore récente de la fiscalité des jeux, et plus particulièrement des modalités de calcul du prélèvement appliqué au produit brut des jeux tend à impacter le taux marginal de prélèvement à la hausse, avec :

- la suppression au 31 octobre 2014 de l'article L2333-57 CGCT (qui imposait aux casinos de consacrer 50% de leurs recettes supplémentaires à des travaux d'investissements destinés à l'amélioration de l'équipement touristique) et qui constituait un mode de financement des investissements réalisés,
- et l'augmentation du plafonnement de l'article L2333-54 CGCT qui passe de 80 à 83,5%.

Concernant le casino Barrière de Royan, l'activité sur l'exercice 2013/2014 affiche une baisse de chiffre d'affaires avec un produit brut des jeux en diminution de 0.69% par rapport à l'exercice précédent.

L'investissement important sur la fin de la concession, avec la mise en place du TITO, l'apport de nouvelles Machines à Sous, l'achat du lanceur automatique sur la Roulette Anglaise Electronique, la multiplication des animations, nous a permis de performer durant la saison estivale et limiter la baisse de notre Produit Brut des Jeux.

Aucun élément significatif n'est venu impacter les comptes de la société au cours de l'exercice 2013/2014.

Actionnariat du Groupe Lucien Barrière :

La famille Desseigne Barrière, actionnaire majoritaire de la Société Groupe Lucien Barrière détient, depuis le 4 mars 2011, 60 % du capital de Groupe Lucien Barrière (contre 51% précédemment), et la Société Fimalac Développement (filiale de Fimalac SA) en détient 40%, après avoir acquis les titres auprès du Groupe Accor.

Fimalac souhaite poursuivre le développement de ses investissements dans le domaine des spectacles, de la création artistique et d'opérations immobilières. Fimalac présente le profil assurant le mieux la stabilité de l'actionnariat de Groupe Lucien Barrière et sa croissance.

Cette opération qui a modifié l'actionnariat de Groupe Lucien Barrière n'a pas eu d'incidence sur le contrat de délégation de service public avec la Ville.

L'actionnariat de Groupe Lucien Barrière n'a pas été modifié sur l'exercice 2013/2014.

Evolution du Chiffre d'Affaires

	N-1	N	Ecart N/N-1
Produit Brut Machines à sous	14 178	13 892	(285)
Produit Brut Jeux de tables	808	990	182
Chiffre d'Affaires Restauration	1 423	1 489	66
Chiffre d'Affaires Autres	64	72	8
Total Chiffre d'Affaires BRUT	16 473	16 443	(29)
Prélèvement	(8 021)	(7 922)	99
CA NET	8 451	8 521	(70)

Evolution du produit brut machines à sous

L'activité Machines à Sous est en décroissance de -2 % sur l'exercice et ce malgré l'acquisition de nouvelles machines à sous, la mise en place du TITO et d'un plan d'actions commerciales soutenu.

Evolution du produit brut des jeux de tables

L'activité Jeux de Table est en progression de 22% grâce à la Roulette Anglaise Electronique et à l'investissement d'un lanceur automatique qui permet une ouverture dès 10h00.

L'activité des jeux de table dits « traditionnels » se maintient grâce à un programme de fidélisation et l'apport du jeu de la Boule en saison.

Evolution du chiffre d'affaires restauration

Le service Restauration a progressé de 4.6%.

- La restauration est en légère croissance, avec un nombre de couverts en progression de 1 800 / N-1, soit +4.5% avec un prix moyen par couvert en baisse.
- Les bars poursuivent une progression de 8%, en particulier le bar de nuit « Xobam » qui augmente de 33%.
- La commercialisation de l'activité groupe (associations, comités d'entreprises et entreprises) se maintient malgré une concurrence locale.

Evolution du prélèvement versé à la Ville

Le prélèvement payé est légèrement en baisse de 0.5% eu égard à la baisse relative du produit brut des jeux de 0.69%.

Evolution des charges

Pour faire face à la poursuite de décroissance de l'activité, des efforts particuliers ont été nécessaires dans la gestion des frais de personnel avec une baisse de 5.7% de notre masse salariale par rapport à N-1 pour atténuer le déséquilibre économique de notre activité. L'investissement sur la technologie TITO nous a donné à la fois une plus grande souplesse dans la gestion des frais de personnel et l'amélioration des conditions de travail de nos équipes.

Le montant des dépenses liées au cahier des charges a représenté 247 K€. Le loyer du casino a été porté à 176 K€.

I.2- Patrimoine

Description des locaux exploités par le Casino

Le bâtiment du casino appartient à la commune de Royan sur un terrain appartenant au domaine maritime.

Il est composé des espaces suivants :

- Un hall d'accueil
- Une salle de machines à sous
- Une salle de jeux traditionnels
- Une terrasse vue mer
- Un restaurant / salle de spectacles
- Un bar avec vue sur mer
- Un restaurant et un bar intégrés à la salle des jeux traditionnels
- Un bar d'ambiance
- Des espaces communs

Etat des immobilisations

Les variations du patrimoine immobilier intervenues au cours de l'exercice sont jointes en annexes (Copie des tableaux 5 et 6 de la liasse fiscale).

Investissements réalisés

Le casino a mis en œuvre tous les moyens nécessaires afin d'entretenir et d'améliorer les biens immobiliers et mobiliers, ceci en conformité avec les réglementations en vigueur pour les établissements recevant du public.

Sur les 3 derniers exercices le casino a engagé 1.938 K€ d'investissements avec notamment, l'acquisition de 48 nouvelles machines à sous dont 24 machines à sous d'occasions et mise en place de la nouvelle technologie Ticket-in Ticket-out pour 1.079 K€, une extension de la terrasse du restaurant pour 320 K€, un nouveau système de climatisation pour 114 K€, un nouveau jeu de Roulette Anglaise Electronique pour 136 K€ et divers matériels d'exploitation pour 368 K€.

Au cours de cet exercice, la société a réalisé des investissements à hauteur de 1.022 K€ avec l'acquisition de 20 Machines à sous pour 468 K€, puis s'est dotée du TITO pour 411 K€, ainsi que de divers matériels d'exploitation pour 143 K€.

Investissements réalisés dans le cadre du compte 471

Conformément à l'avenant n° 3 du 21 octobre 2011 portant sur le prélèvement à employer perçu sur les recettes supplémentaires du casino tel que défini à l'article L 2333-57 du code général des collectivités territoriales , le casino conservera la somme de 65 K€ par an à compter du 1^{er} janvier 2012 pour financer l'extension de sa terrasse à hauteur de 260 K€.

En conséquence, conformément aux dispositions ci-avant, le solde du compte 471 de 17k€ au 31 octobre 2014 sera affecté au casino pour le financement des travaux dans le casino.

Dotation aux amortissements

La méthode de calcul de la charge économique imputée au compte annuel de résultat d'exploitation de la délégation est décrit dans la partie I-1 Principes et méthodes.

Charges liées à la conservation du patrimoine

L'établissement emploie 5 personnes affectées à l'entretien et la maintenance des installations et des bâtiments.

Pour maintenir les locaux et les installations dans un état de qualité et de performance, l'établissement a engagé 376 K€ en entretien maintenance (poste entretien + sous traitance sur ces travaux).

Situation des biens de retour du service délégué

La situation à la clôture de l'exercice des biens de retour est la suivante :

- Valeur brute des biens de retour à la clôture de l'exercice : 1 155 k€
- Amortissement cumulé de ces biens à la clôture de l'exercice : 889 k€
- Valeur nette comptable des biens de retour à la clôture de l'exercice : 266 k€

Autres points

Descriptif du personnel

Le nombre de salariés moyen de l'établissement s'est élevé sur l'exercice à 85 personnes. Un effort particulier est apporté à la formation professionnelle continue qui représente 1.6% de la masse salariale et 294 heures de formation pour l'ensemble des salariés.

Le casino a poursuivi son effort en matière d'avancées sociales avec l'application du 13è mois en année pleine sur l'année 2014.

II- Qualité du service

Réglementation des jeux

Tout au long de la délégation, le directeur du casino s'attache à un strict respect du cahier des charges et entretien des relations suivies avec les autorités locales. Ces préoccupations sont également relayées au plus haut niveau du Groupe Lucien Barrière. Les procédures mises en place par le groupe en termes de contrôle interne, de surveillance des salles (moyens vidéo performants), de formation du personnel et de recrutement (demande d'agrément auprès des renseignements généraux pour le personnel au contact de la clientèle, des caisses et des jeux) doivent permettre d'assurer en permanence la qualité du service.

Le strict respect par l'établissement de la réglementation des jeux est notamment vérifié par nos autorités de tutelles mais aussi par des structures internes spécialisées salariées ou non de Groupe Lucien Barrière (équipe d'audit interne parfois relayée par des équipes d'audits externes).

La qualité du service s'apprécie à partir des indicateurs suivants :

II.1- Mesures de la qualité de service

II.1.1- Nombre d'entrées dans le casino

Exercice 2012/2013	Exercice 2013/2014
289 580	290 263

Nous constatons un maintien du nombre d'entrées grâce notamment aux investissements importants sur le parc Machines à Sous avec l'arrivée de la nouvelle technologie TITO, l'achat de nouvelles Machines ainsi que la Roulette Anglaise Electronique en année pleine.

II.1.2- Nombre de couverts au casino

Exercice 2012/2013	Exercice 2013/2014
38 120	39 921

Le service Restauration réalise une nouvelle belle croissance du nombre de couverts. Cette augmentation est le fruit d'actions commerciales couplées à une attention particulière sur nos changements de carte.

II.1.4- Commentaires autres activités

Artistique et Culturel

La société a toujours entrepris une politique d'animation et poursuivi ses efforts en matière de programmation de spectacles, afin que l'établissement soit un lieu de détente.

Sur l'exercice 2013/2014 et indépendamment de la participation à l'effort culturel et artistique de la ville de Royan de 247 K€, le compte d'exploitation artistique du casino de Royan présente un déficit de 167 K€.

Un détail de la programmation est présenté en annexe du présent rapport.

Sur l'exercice 2013/2014, en collaboration avec la Ville de Royan, nous avons programmé le 17 juin l'artiste Dany Brillant. Cette programmation a permis de renforcer l'attractivité, le positionnement du casino et par la même occasion, de développer nos entrées et notre Produit Brut des Jeux.

II.1.5- Processus des « visites mystère » et des procédures d'enquête du Groupe Lucien Barrière (DMS)

De plus en plus, la Satisfaction Client est au cœur des préoccupations des Casinos Barrière. Pour cerner au plus près cette Satisfaction Client, différentes techniques marketing sont utilisées pour notamment mesurer ce qui est à l'origine de la Satisfaction Client.

Un enquêteur professionnel, tel un client parmi d'autres, se rend dans nos établissements de jeux, et se met en situation réelle. Il observe et analyse les différentes séquences consommateurs à travers un parcours client sur 7 espaces (téléphone, extérieurs, services généraux, machines à sous, jeux traditionnels, restaurants, bars) et effectue ainsi de manière régulière et précise un suivi Qualité du réseau des casinos Barrière pour en évaluer la qualité de services. Dans chaque espace, on mesure la norme produit, la norme service, la communication identité visuelle, la propreté et l'entretien à l'aide de 256 items.

Ces visites inopinées se déroulent plusieurs fois par an dans chacun des établissements du groupe. Grâce à ces mesures régulières, les résultats obtenus permettent d'identifier les points forts et les points faibles de nos sites et afin d'enclencher des actions correctives immédiates pour ainsi créer une dynamique de progrès permanente.

II.1.6- Observations significatives de clients sur le registre :

Il n'y a pas d'observation de clients sur le registre sur l'exercice.

II.2- Mesures pour une meilleure satisfaction des usagers

II.2.1- Accueil, informations et suivi des usagers :

Nous accordons une importance particulière à l'accueil des usagers.

Dans le cadre de la démarche de qualité de service « As de l'accueil » tous les employés et managers du casino ont été sensibilisés et formés pour recevoir le client dans les meilleures conditions. Les équipes de l'établissement ont identifiés les éléments pour maintenir et améliorer le confort et le service du client (attitude, attention et action). Pour ce faire, informer, orienter, conseiller et appréhender les besoins des visiteurs sont les préoccupations majeures des employés et managers du casino afin de présenter une qualité de service irréprochable. Des formations sont par ailleurs tenues pour maintenir et améliorer la qualité de service.

Prévention pour un jeu responsable

Le Casino s'engage à assurer que les clients ne subissent pas de conséquences dommageables, dues à un excès de la pratique de jeu, afin que nul ne puisse sacrifier sa situation financière, sociale ou économique, qui seraient des causes pouvant altérer la déontologie et le devenir économique de la filière des casinos.

Formation du personnel à la prévention de l'abus de jeux

Soucieux d'exercer son activité, d'une part en se conformant strictement à la législation en vigueur (respect notamment de la mesure d'interdiction de jeu) et d'autre part en respectant une éthique indispensable à la profession, le casino s'est volontairement engagé depuis plusieurs années, avec les autres sociétés du Groupe Lucien Barrière, dans une politique de prévention aux risques d'abus de jeu.

Celle-ci s'est traduite cette année encore, par une formation dispensée aux collaborateurs en contact avec la clientèle, par une forte communication en place sur le site ainsi que par l'animation d'une cellule de veille composée de salariés travaillant pour différentes activités (jeux traditionnels, machines à sous, accueil ...).

« Préférez un Jeu Responsable » c'est le nom du programme de lutte contre l'addiction lancé dans l'ensemble des établissements du Groupe Barrière en juin 2009.

Pour le Casino Barrière de Royan, l'organisation interne et les résultats de ce programme se déclinent comme suit :

Organisation interne

Les correspondants du casino en charge du suivi du programme et de la relation client sont :

- Valérie JOLIVET, Membre du Comité de Direction assistée par un comité de 5 personnes réparti dans chaque service du casino (Machines à sous, Jeux de Tables, Accueil, Sécurité, Restauration).
- Jésus ESPINO, Directeur du service Machines à Sous

Formation des personnels

Le Groupe Lucien Barrière a mis en place des formations spécifiques afin de sensibiliser les personnels en contact avec la clientèle aux risques d'addiction.

Pour le casino Barrière Royan;

- 56 salariés ont été formés en 2012, 2013, et 2014 dont 4 salariés statut cadre.

Information et sensibilisation de la clientèle

Des affiches sont présentes dans le Casino dans le but de sensibiliser les clients aux risques d'addiction.

Des brochures sont également en permanence à la disposition de la clientèle. Cette information présente les niveaux de risques, permet de se situer dans ce domaine, et propose également des adresses utiles de professionnels de santé et (ou) de Centre de traitement des addictions situés proche du casino.

Un site internet exclusivement dédié au jeu responsable (une création du Groupe Lucien Barrière) informe les joueurs et le grand public sur le risque d'abus de jeu. Il permet de faire le lien entre le Casino et ses joueurs, de donner l'ensemble des conseils utiles aux joueurs, en les mettant en contact avec des partenaires professionnels de santé.

Dispositif dédié aux jeunes joueurs de poker

Dans la continuité du dispositif Jeu Responsable, le Groupe Lucien Barrière a souhaité renforcer son dispositif de prévention en 2012/2013 par une action de sensibilisation auprès des jeunes et plus particulièrement des jeunes joueurs de Poker.

C'est ainsi, que pendant l'accueil des étapes du Barrière Poker Tour au sein du casino Barrière de Bordeaux, des brochures et des affiches spécifiques avec des messages de prévention adaptés ont été mis en place tout au long du tournoi. Par ailleurs, un stand, animé par nos équipes de Superviseurs Locaux et Régionaux était installé également sur la durée du tournoi, permettant de diffuser les messages de préventions utiles pour la clientèle de jeunes joueurs.

Nos superviseurs ont reçu pour cette occasion, une formation adaptée. Pour le casino de Royan 2 personnes auront été formées.

La brochure intitulée « No Tilt ! Joue la Cool » est également présentes, en permanence, dans l'espace poker du casino.

La brochure est divisée en 4 parties :

- la page de garde
- une seconde page « témoignage »
- une troisième partie dit de « décryptages » avec des informations concrètes sur le jeu excessif, en lien avec le témoignage
- enfin une quatrième partie qui présente quelques conseils de gestion de bankroll

La Limitation Volontaire d'Accès (L.V.A.)

La L.V.A. est au cœur du dispositif du Jeu Responsable

- c'est un service mis à disposition des clients du casino qui leurs permet de mieux maîtriser leurs niveau de fréquentation dans l'établissement ;
- la L.V.A. valable dans l'ensemble des casinos du Groupe Lucien Barrière, est un gage de sérieux de notre établissements dans ce domaine ;
- c'est un service unique et exclusif des établissements du Groupe Lucien Barrière.

Pour l'exercice 2013/2014, le Casino Barrière Royan a signé 14 contrats de L.V.A.

Orientation des clients en situation d'addiction

En 2013/2014, le casino de Royan a collaboré avec les services du CSAPA (Synergie 17 à Royan) dirigés par Monsieur BASSO-FIN Daniel.

Accueil et Informations données aux clients

Les axes de formation de notre personnel ont prioritairement portés sur le management, l'accueil du client, dans le cadre de notre métier (réglementation des jeux, protection du joueur) au contact de la clientèle

Comme chaque année, des moyens importants sont consacrés à la promotion de l'établissement et de ses activités destinées au développement touristique et culturel de la Commune.

Ces moyens tant humains que financiers, visent à commercialiser à la fois les activités de jeux, mais aussi la restauration, les spectacles, les diners spectacle et dansant ainsi que les animations.

Sont utilisés pour cela les supports de communication dits de « mass média » parmi lesquels le journal Sud-Ouest, journaux gratuits (Colporteur, Vidici...), les panneaux d'affichage au cœur de la ville ainsi que le média internet avec le site du groupe et les réseaux sociaux.

Respect des affichages obligatoires

Tous les points de vente de débit de boissons affichent les informations obligatoires en matière de répression de l'ivresse et de protection des mineurs.

Tous les tarifs des restaurants et des autres activités sont affichés à l'entrée de l'établissement concerné.

Toutes les dispositions obligatoires sur l'exploitation des jeux dans un casino font l'objet d'un affichage réglementaire, comme les minima de tables, les listes de jeux pratiqués, le règlement des jeux, les informations sur la vidéo surveillance, l'information sur la protection des mineurs...

Ethique et comportement

La nature même des activités exercées, qui implique notamment le maniement d'importantes sommes d'argent, peut entraîner dans certaines circonstances des comportements dits frauduleux.

L'activité casino doit faire face à des risques de détournement de fonds et des risques de tricherie. L'établissement a toujours fait preuve d'une grande vigilance en créant des postes dédiés au contrôle, en respectant la séparation des tâches et en optimisant les systèmes d'information. De plus, le système informatique en place contribue à sécuriser les opérations, notamment en renforçant l'intégrité des flux financiers.

En outre, un dispositif de caméras placées dans les salles de jeux et reliées à une salle de contrôle vidéo, géré par un personnel qualifié constitue un moyen de prémunir les casinos contre les tricheries, vols et autres activités criminelles.

Le casino s'attache par ailleurs à respecter les principes de contrôle interne. Il améliore de façon constante ses systèmes d'information et de contrôles en traçant au mieux toutes ses opérations (jeux, restauration, spectacles, autres). Enfin, la surveillance visuelle et vidéo participe également aux processus de contrôle.

Lutte contre le blanchiment des capitaux et le financement du terrorisme

I - Le principe général

Les textes législatifs et réglementaires relatifs à la lutte contre le blanchiment imposent aux représentants légaux et aux directeurs responsables des casinos de se montrer particulièrement vigilants et de prendre toutes mesures pour détecter et rendre compte à Tracfin des comportements suspects.

Partant d'un travail d'analyse et d'observation qui lui incombe, le directeur responsable doit porter à la connaissance de Tracfin les opérations effectuées dans

les salles de jeu qui lui paraissent suspectes et qui semblent provenir d'une infraction pénale.

La déclaration de soupçon rédigée par le directeur responsable doit se fonder sur des données vérifiables et sur une appréciation subjective des opérations litigieuses en fonction de la nature de sa clientèle et de son expérience personnelle du monde des casinos.

Afin de pouvoir au mieux remplir cette obligation, le directeur responsable doit pouvoir compter sur la collaboration des personnels en fonction capables eux aussi de détecter les comportements à risques. C'est la raison pour laquelle, il doit s'assurer que les salariés connaissent les critères de vigilance retenus qui sont régulièrement rappelés au cours des séances de formation continue et lors des recrutements. Tous nos personnels qui traitent les valeurs et ceux qui sont au contact de la clientèle dans les salles de jeu ont reçu ces formations conformément aux prescriptions du Service central des courses et jeux.

II - Organisation du dispositif au sein du Casino :

Chaque établissement du Groupe Lucien Barrière est doté d'un manuel de Procédures internes relatif à la lutte contre le blanchiment dans lequel on retrouve les règles générales émanant de notre autorité de tutelle. De plus, à la fin de la saison, le directeur du casino rédige un rapport annuel d'activité adressé au Service central des courses et jeux. Les points suivants ont été déclinés dans le rapport de 2013/2014 du Casino :

A) Référents de l'établissement

Pour le casino Barrière de Royan, les référents sont :

- Déclarant : Hervé LE CAM
- Correspondant : Hervé LE CAM

B) Actions de formations réalisées dans mon casino en 2013/2014

Pour l'ensemble des actions de formation, des dispositifs de surveillance, et des déclarations de soupçon, le Casino Barrière de Royan s'est parfaitement conformé aux instructions et aux textes règlementaires dictés par la circulaire du Service Central des Courses et Jeux.

7 nouveaux collaborateurs ont été formés et le personnel a été ressensibilisé lors des réunions de services.

C) Dispositifs de surveillance mis en place

Chaque trimestre, se tient une réunion avec les directeurs Machines à sous et jeux, la caissière principale, un Membre du Comité de Direction et le directeur responsable, afin de sensibiliser sur les critères de vigilance et d'évoquer, au cas par cas, les clients notés sur les différents registres laissés en caisse.

D) Envois de déclarations de soupçon à TRACFIN (Cette information est confidentielle)

II.2.2- Règles d'hygiène et de sécurité

Sécurité alimentaire

S'agissant de la restauration, les règles d'hygiène dans les cuisines ont été formalisées dans le "Guide Lucien Barrière de la sécurité alimentaire", guide interne des bonnes pratiques d'hygiène conformes aux exigences de la réglementation en vigueur. Sur ces bases, le Groupe Lucien Barrière a mandaté un organisme indépendant chargé d'évaluer le niveau d'hygiène de chacun des établissements une fois par trimestre, d'assurer notamment des prélèvements bactériologiques mensuels et d'effectuer, à la demande, des contrôles de certains produits.

Les autorités administratives officielles et compétentes effectuent des contrôles sur notre exploitation :

La DDPP (Direction départementale de la protection des populations)

La Direction Départementale des Affaires Sanitaires et Sociales (DDASS)

La qualité des produits servis, la sélection des fournisseurs référencé et audité, associées à des contrôles internes et administratifs, ont permis à notre établissement de préserver la sécurité alimentaire, le confort et le bien-être de la clientèle.

Hygiène et sécurité

Ces questions concernent aussi bien les salariés de notre Société que l'ensemble de ses clients. Elles visent notamment à prévenir les risques d'accidents, les risques sanitaires (qualité de l'eau notamment), les risques d'incendie, les risques d'ordre écologique, ...

Des contrôles propres aux Etablissements Recevant du Public (ERP) sont effectués par des organismes de contrôle agréés ainsi que des Commissions consultatives départementales de sécurité et d'accessibilité qui vérifient en particulier :

- la sécurité contre les risques d'incendie et de panique dans les ERP conformément aux dispositions des articles R122-19, R122-29 et R123-1 à R123-55 du Code de la Construction et d'Habitation ;
- l'accessibilité aux personnes handicapées.

Les organismes tels que l'Apave et le bureau Veritas interviennent une fois par an sur l'ensemble des contrôles obligatoires au titre des ERP.

La Commission départementale de sécurité (composée de gendarmes ou policiers, pompiers, représentants de la mairie, Direction Départementale de l'Équipement, ...) intervient tous les un à trois ans suivant les établissements.

Ces interventions font l'objet de rapports versés au registre de sécurité. Ils permettent notamment d'orienter les investissements pour le maintien ou le renforcement de la sécurité des biens et des personnes prévus chaque année.

L'arrêté du 1^{er} février 2010 relatif à la surveillance des légionelles dans les installations de production, de stockage et de distribution d'eau chaude sanitaire est strictement appliqué, et fait l'objet de vérifications, contrôles et suivi par le laboratoire SILLIKER.

En outre, la Société bénéficie de l'intervention des ingénieurs experts de l'assureur dommages éventuellement assistés de ceux du courtier du Groupe. Un plan de visites de sites est défini et mis en place avec l'assureur en vue de déterminer et remédier aux insuffisances éventuelles en termes de sécurité des personnes et des biens, en particulier liées aux risques d'incendie.

Enfin, un responsable de sécurité incendie est nommé, assurant des formations initiales et continues sur prévention des risques incendie pour le personnel (niveau SIAP 1, SIAP 2 et SIAP 3), et utilisation des moyens de lutte contre l'incendie.

Une formation intitulée "Sauveteur secouriste du travail" a également été dispensée et mise à jour chaque année.

Les établissements sont tous équipés de défibrillateurs automatiques.

Le directeur de la sécurité du Groupe ainsi que le département d'audit interne interviennent également sur ces thématiques au cours de leurs missions respectives sur notre site.

Sûreté de l'établissement

L'ensemble des établissements du groupe est sécurisé grâce au système de vidéosurveillance, avec principalement l'installation systématique de caméras à chaque accès.

En application du décret du 18 décembre 2000 sur la sécurité des convoyeurs de fonds, de nouvelles procédures et les équipements nécessaires (sas, salle forte) ont été mis en place permettant également d'assurer une plus grande sécurité du personnel et du public.

Des alarmes et des équipements pour contrôler l'accès du personnel des caisses et des coffres ont également été installés.

Contrairement à l'année 2011 où 10 vols à main armée avaient été commis à l'encontre des casinos français, l'année 2012 a été marquée par un net recul de ce type d'agressions puisque seulement 2 faits ont été recensés au préjudice d'autres groupes. En 2013, 4 établissements ont fait l'objet d'agressions à main armée. En 2014 le chiffre reste stable : 4 vols à main armée. Il n'en demeure pas moins que les casinos du Groupe Lucien Barrière restent fortement mobilisés avec des équipes de sécurité particulièrement attentives qui sont en liaison régulière avec les services de police et de gendarmerie.

La Direction Générale poursuit donc la mise en place d'un plan d'action et d'investissements destiné d'une part à dissuader les tentatives des malfaiteurs et d'autre part à permettre à nos salariés de travailler dans de meilleures conditions et à notre clientèle de fréquenter nos salles de jeu en toute sécurité.

Dans les régions sensibles, nos établissements ont été équipés de caisses automatiques dont le but principal est de rendre les fonds inaccessibles pour les malfaiteurs en les dissuadant d'entreprendre toute forme d'agression. Un premier bilan permet de dire que ces nouveaux matériels de sécurité sont très bien perçus par nos personnels ainsi que par nos clients.

Par ailleurs, les procédures internes relatives à la manipulation des fonds sont régulièrement modifiées si nécessaire et de nouveaux matériels équipent nos coffres en back office.

D'autre part, certains casinos ont recours dans des zones sensibles à des maîtres-chiens qui surveillent la nuit les accès et les parkings réservés à notre clientèle.

Enfin, les procédures d'arrivée de nos personnels tôt le matin ont été revues pour éviter de nouvelles agressions et prise d'otages.

Il semble aussi très important de rappeler que nous sommes attachés au développement de la concertation et de relations suivies entre l'établissement et la commune pour entretenir une politique adaptée de sécurité en liaison étroite avec les services de police et de gendarmerie. Nous souhaitons ardemment que les propositions qui sont faites par nos directeurs d'établissements pour améliorer la sécurité autour du casino soient bien prises en compte pour le bien-être général de nos clients et de nos personnels.

II.2.3- Décoration, ambiance

Nous veillons à ce que notre établissement soit un lieu de détente, de convivialité et de loisirs et tant la décoration que l'ambiance doivent y contribuer.

Nous attachons une grande importance à la propreté et au confort de la clientèle.

Nous décorons notamment à Noël le Casino, tant intérieurement qu'extérieurement, contribuant ainsi à l'animation de la ville.

II.2.4- Développement durable et Responsabilité Sociétale et Environnementale

C'est en 2008 que *Lucien Barrière Hôtels et Casinos* a amorcé sa démarche Développement Durable sur l'ensemble de ses établissements. Deux années plus tard, le groupe décidait d'étendre ce processus à tous les collaborateurs en leur proposant, dans chaque établissement, un cycle de formation les sensibilisant à la démarche de Responsabilité Sociétale et Environnementale de l'entreprise.

C'est ainsi qu'en décembre 2011, Groupe Lucien Barrière obtenait sa première certification ISO 14001 sur un premier périmètre de 11 établissements. En mars 2012, le nombre d'établissements certifiés atteignait les 22 structures, et ainsi de suite jusqu'en février 2013 où l'intégralité des établissements français du groupe obtiennent la certification.

Au cours du dernier trimestre de l'année 2014, l'audit de renouvellement de certification ISO 14001 a été réalisé auprès d'un échantillon d'établissements représentatifs du Groupe Lucien Barrière. Le rapport établi par Ecocert, l'organisme auditeur, confirme l'évolution positive de notre système de management environnemental et de l'atteinte des objectifs que nous nous étions fixés.

La norme ISO 14001 constitue un cadre définissant des règles d'intégration des préoccupations environnementales dans les activités de l'entreprise afin de maîtriser les impacts sur l'environnement et ainsi concilier ses impératifs de fonctionnement et de respect de l'environnement.

EN CHIFFRES :

- Tous les établissements Barrière sont certifiés ISO 14001,
- **100% des établissements** œuvrent dans la réduction de consommation de papier, près de 25 % de baisse de consommation entre 2013 et 2010,
- **100% des établissements** trient leurs déchets dangereux,
- **100% des établissements** valorisent au moins 4 déchets,
- **100%** proposent des produits issus de l'agriculture Biologique,
- **Près de 100% des établissements** utilisent des produits d'entretien éco labellisés,
- **A ces défis environnementaux l'exigence d'une plus grande solidarité est implicite et 100% des établissements** participent à la collecte et aux actions de l'association **Bouchons d'amour**, et aident ainsi aux financements d'équipements pour des personnes à mobilité réduite.

Par ailleurs, nos principaux engagements collectifs, au-delà des aspects strictement réglementaires et des autres exigences au regard desquels nous veillons à notre conformité, sont :

▪ ***D'un point de vue environnemental :***

- ✿ Poursuivre la réduction de consommation d'énergie en maintenant l'objectif a – 15% d'ici 2017.
- ✿ Maintenir la réduction de consommation d'eau en focalisant les actions sur la mise en place de nouveaux équipements dans les plans de rénovation.
- ✿ Mettre en place une nouvelle édition du Challenge Planète Barrière pour récompenser trois initiatives fédératrices en faveur de la biodiversité.
- ✿ Diminuer notre consommation de papier pour atteindre – 25 % d'ici 2015 en privilégiant l'achat de papier recyclé.
- ✿ Améliorer le suivi chiffré des volumes de déchets triés au sein des établissements et continuer à diffuser les bonnes pratiques visant à réduire nos déchets.
- ✿ Augmenter notre taux d'utilisation de produits d'entretien éco labellisés pour atteindre 50% en 2017.
- ✿ Développer des partenariats avec des prestataires sélectionnés à l'échelle du groupe pour optimiser nos actions.

▪ ***D'un point de vue sociétal :***

- ✚ Politique d'Achats Responsables accentuée après la mise en place d'un outil informatique permettant de s'appuyer sur des fournisseurs engagés sur la charte Achats Responsables.
- ✚ Maintenir le suivi du programme Jeu Responsable.
- ✚ Elargir et accentuer le partenariat avec l'association caritative « Bouchons d'Amour ».
- ✚ Recruter 60 collaborateurs en situation de handicap avant le 31 décembre 2015.

Au-delà de ces engagements, cette procédure garantit au Groupe une conformité totale de nos établissements au Code de l'Environnement en vigueur et témoigne de la volonté affichée du Groupe de s'investir pleinement dans les enjeux du Développement Durable. En partenariat avec de nombreux acteurs de la société civile, cette action responsable se base sur une méthodologie de cohésion et d'amélioration continues, en faveur de nos clients, de l'environnement, et des collectivités territoriales.

Le Groupe Lucien Barrière reste attentif à la bonne progression du programme pour tous ses établissements. Les avancées notables sont nombreuses et les partenariats avec les municipalités offrent de riches perspectives d'une action responsable, soucieuse de conserver pour les générations futures un environnement de vie sain et pérenne.

Dans ce mouvement, c'est tout notre management qui est concerné et le casino de Royan est certifié ISO 14001 depuis février 2013.

A ce jour, nos actions pour l'environnement ont nécessité de travailler avec différents partenaires dont :

- Les associations d'aide en faveur de la réinsertion professionnelle (Blanc'cass, Initiative emplois)
- Les associations caritatives (Enfance et partage, Bouchons d'Amour, Malice...)
- La Mairie de Royan (Monsieur Nougues responsable de l'environnement) sur le nettoyage de la grande plage de Royan.

Nous poursuivons notre engagement en faveur des économies d'énergie par l'installation progressive de lampes à leds, le changement de chauffage à basse consommation et une vigilance accrue sur notre consommation d'eau.

La sensibilisation des équipes de la restauration nous permet aujourd'hui d'avoir une réduction de nos biodéchets qui sont revalorisés par méthanisation grâce à un ramassage de la société SIFDDA (Bionerval). Le Casino Barrière de Royan a été précurseur en la matière en 2012 et plusieurs établissements du groupe ont suivi cette initiative qui, de toute évidence, sera obligatoire en 2015 pour les établissements possédant une activité de restauration.

En outre, le Responsable Développement Durable accompagné des membres du Comité Vert réalisent régulièrement des audits internes visant à sensibiliser nos collaborateurs et à mesurer les bonnes pratiques de la norme ISO 14001.

III- Compte-rendu technique et financier

III.1- Compte-rendu financier

RAPPEL PBJ	N-1	N	Valeur	%
	14 986	14 882	(104)	0.69%
I. Récapitulatif des contributions				
	N-1	N	Valeur	%
- Prélèvement direct (<i>cahier des charges</i>) (<i>Tx = x% ou indiquer les taux et les tranches</i>)	1 447	1 440	(7)	(0.5)
- Compte 471 PAE	15%	15%		
- Reversement 10% du Plvt Progressif de l'Etat (<i>dans un max. de 5% du budget de la ville</i>)	38	38	0	0
	506	499	(7)	(1.38)
TOTAL PLVT				
	N-1	N	Valeur	%
Contribution spécifique au cahier des charges				
- article 22 : participation à l'effort culturel et artistique de la ville de Royan	224	247	23	10.26
TOTAL CONTRIBUTION				
	N-1	N	Valeur	%
- Redevance d'occupation	170	173	3	1.7
TOTAL redevance domaniale				
	170	173	3	1.7
TOTAL GENERAL				
	2 385	2397	12	0.5

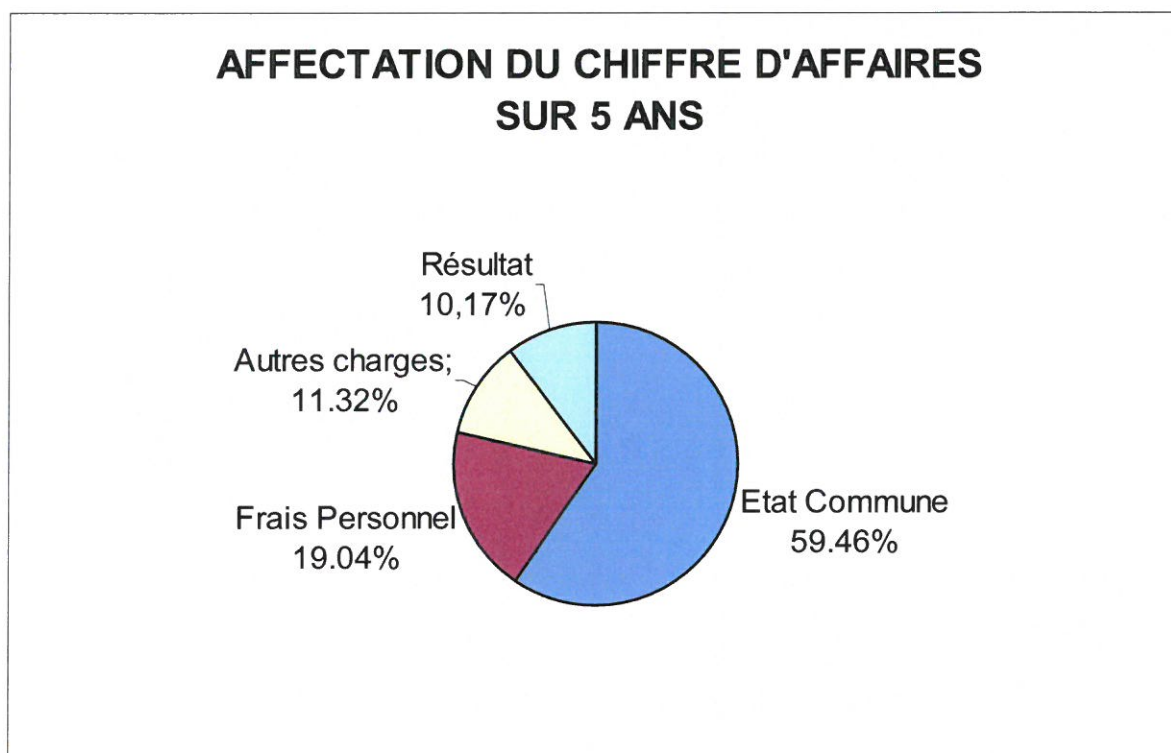
II. Historique sur 5 ans

	2014	2013	2012	2011	2010	Total
Chiffre d'Affaires brut	16443	16473	16900	17788	17889	85 493
Etat Commune (1)	9357	9575	10135	10705	11062	50 834
Frais de personnel (2)	3214	3198	3281	3320	3269	16 282
Autres Charges	2447	2116	1823	1882	1411	9 679
Résultat net	1425	1584	1661	1881	2147	8 698

Détail (1)

Prélèvement	7 922	8 021	8 556	8 981	9 162	42 642
Loyers versés à la ville	173	170	166	165	164	838
Impôts et Taxes (LF)	378	401	341	363	351	1 834
Cahier des charges	247	224	252	265	271	1 259
Impôt société	637	759	820	931	1 114	4 261
Total	9 357	9 575	10 135	10 705	11 062	50 834

(2) : y compris participation



Le compte rendu financier met en évidence les éléments suivants :

- la baisse du chiffre d'affaires du casino a eu un impact conséquent sur les résultats de la société, les facteurs exogènes décrits précédemment ont contribué à la décroissance de notre activité,

- cette même baisse s'est traduite par un déséquilibre dans les données économiques et financières par rapport aux perspectives initiales et dans l'équation financière du contrat de délégation de service public.

Même si notre Groupe et notre casino sont experts dans nos métiers, il n'en demeure pas moins que des données exogènes et imprévisibles ont impacté significativement à la baisse le niveau d'activité prévu dans le compte prévisionnel d'exploitation. Cette baisse d'activité complétée d'un poids des charges dont la variabilité est quasi nulle accentue fortement le déséquilibre de la concession.

III.2- Compte-rendu technique

1) Artistique / Culturel

Programmation dans le casino et à l'extérieur :

La diversité de nos animations et de nos spectacles reflète le dynamisme de notre établissement. Ces événements viennent soutenir l'activité touristique et la politique d'animations de la ville. Pour l'ensemble de ces projets, nous avons à cœur, de soutenir les acteurs sociaux et économiques locaux

Voir pièce jointe

2) Contribution au développement touristique

Voir pièce jointe

3) Restaurants / Bars

• Atlantic Restaurant

Le restaurant est ouvert 7 jours sur 7 de 12h à 14h et de 19h30 à 22h30. Sa capacité est de 160 personnes. La carte proposée est renouvelée 3 fois par an.

Le restaurant accueille une clientèle individuelle et de groupe. L'espace peut être privatisé.

Nous proposons depuis le mois de juin 2012 suite à l'extension de la terrasse vue mer, 60 places supplémentaires.

• Bar Atlantic café

Le bar est ouvert 7 jours sur 7 de 10h à la fermeture du casino. Sa capacité est de 40 places assises et de 12 mètres linéaires de bar.

Une carte propose boissons chaudes, cocktails maison, bières et jus de fruits.

La carte de snacking renouvelée chaque année.

- Le bar et restaurant des Jeux de table

Le restaurant est ouvert tous les jours de 20h00 à 23h00. Sa capacité est de 30 personnes et 20 places en terrasse, vue mer. La carte proposée est renouvelée 3 fois par an.

Le restaurant accueille essentiellement une clientèle individuelle de joueurs mais également de clients de passage. L'espace peut être privaté.

Le bar est ouvert 7 jours sur 7 de 20h30 à la fermeture de la salle des jeux. Il dispose d'un comptoir de 3 mètres linéaires. La carte est renouvelée chaque année.

- Le bar d'ambiance "Xobam' Lounge bar"

L'espace est ouvert les vendredis et samedis de 23h à 5h en basse saison. En période estivale, le bar est ouvert du jeudi au samedi de 23h à 5h.

Sa capacité est de 70 places assises et l'espace dispose d'un comptoir de 7 mètres linéaires.

	N-1	N
Nbre de Cvts	38 120	39 921
Ticket moyen	30.54€	29.28€
CA TTC	1 604K€	1 691K€

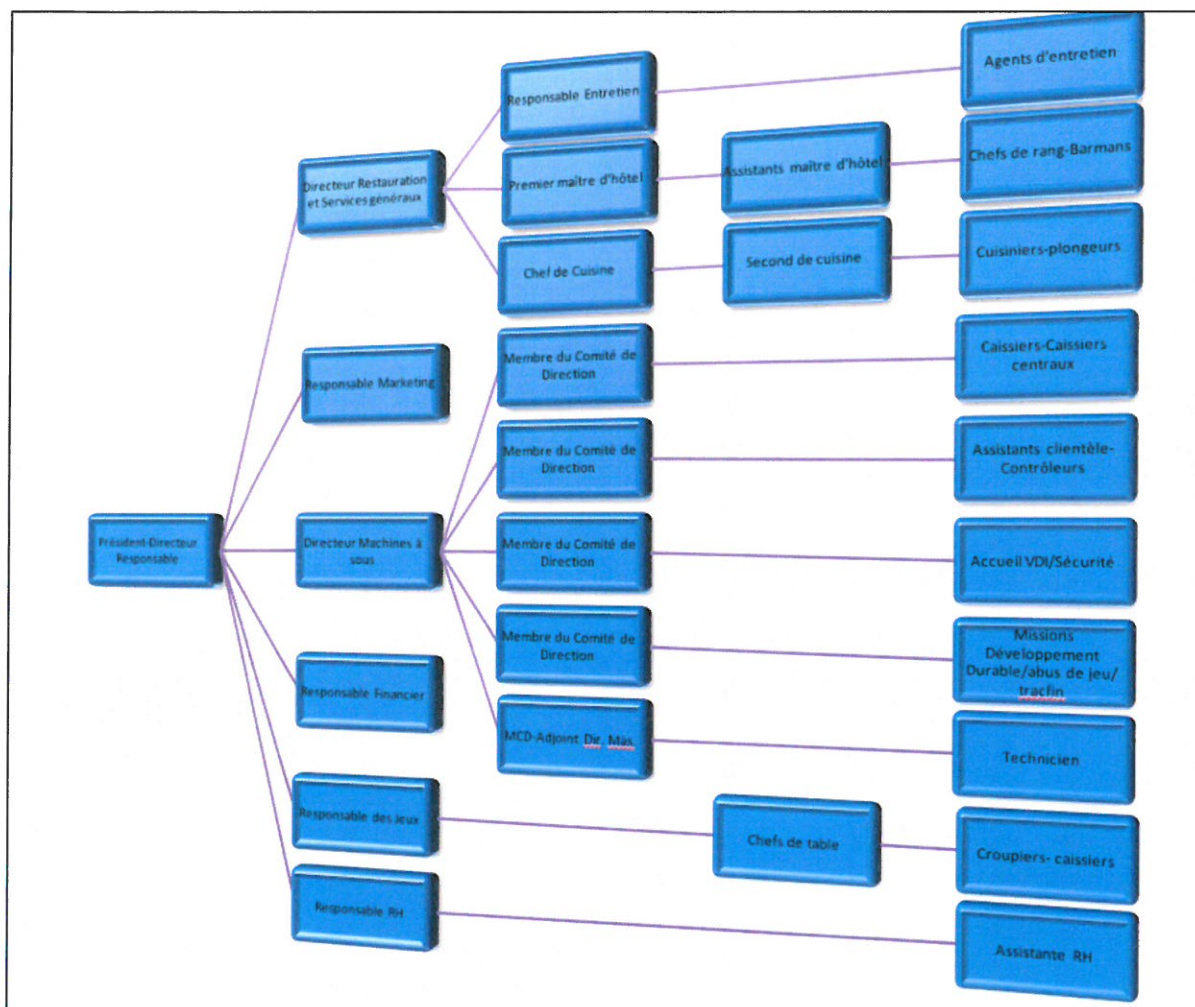
4) Effectif

a) Tableau des effectifs par secteur d'activité

Code Statistique	EFFECTIF
051 : CQ01 - Accueil	5.20
052 : CQ02 - Sécurité	5.51
100 : DR00 - Directeur Etablissement	1.00
175 : EM00 - Entretien Maintenance	4.85
200 : FI00 - Finance	1.00
325 : JX00 - Jeux de table	13.21
351 : MK01 - Marketing	1.00
375 : MS00 - Machine à sous	23.63
400 : RH00 - Ressources Humaines	1.00
425 : RS00 - Restauration	27.26
451 : SP00 - Artistique	0.08
	83.74

Compte tenu d'une conjoncture économique qui perdure, chaque départ volontaire est reconsidéré quant à son remplacement.

b) Organigramme de l'établissement



c) Formations réalisées

Organismes	Intitulé du stage
FREDERIQUE MARCHESSEAU	Communication interpersonnelle
CCI COGNAC	Word initiation
FIDAL FORMATION LE MONTESQUIEU	La loi Hamon les enjeux dans les relations fournisseurs
GAMING SUMMITS BV	European Slot Summit (module 1)
ACADEMIE ACCOR FORMATION	Formation de formateur - Les as de l'accueil - Lucien Barrière
SILLIKER	Sécurité des aliments : les bonnes pratiques
CCI ROCHEFORT & SAINTONGE	Se perfectionner à la méthode HACCP
C3 GROUPE SUD OUEST	MAC SST
LES ATELIERS DE LA FORMATION	Professionaliser la vente de ses coffrets cadeaux en direct
VAELIA	Excel intermédiaire
NCO FORMATIONS GLOBALES	Sécurité du spectacle
VAELIA	PowerPoint

IV- Perspectives

PERSPECTIVES ET EVENEMENTS POST CLOTURE

Dans la continuité de ces dernières années, les perspectives de l'activité casinotière en France, qui a subi une décroissance de près de – 24 % depuis 2007, restent incertaines dans un contexte où la consommation des ménages est fortement impactée par l'augmentation de nombreux produits de première nécessité et par le climat d'incertitudes économique et financier.

Par ailleurs, la présence de sites illégaux de jeux en ligne malgré la libéralisation du Poker en ligne continue de pénaliser l'activité des casinos en France.

Les récentes dispositions fiscales visant à rééquilibrer le déficit en France pèsent lourdement dans l'équilibre économique de la concession et rend fragile la pérennité de celle-ci malgré les investissements (eux-mêmes sanctionnés dorénavant par la non déductibilité fiscale d'une quote-part des frais financiers générés par le financement de ces investissements) et malgré les actions permanentes menées en notre qualité de professionnel du secteur des jeux.

Dans le cadre de la nouvelle délégation de service public, le casino Barrière de Royan bénéficiera avant 2017, d'un programme d'investissement important qui comprendra une réorganisation intérieure, une meilleure visibilité sur l'extérieur et le renforcement de nos offres de jeu. Le casino de Royan, fort d'une première expérience positive de jeu électronique avec la Roulette Anglaise électronique ne manquera pas de développer cette nouvelle tendance si l'opportunité se présente.

Le casino sera ouvert sur la mer avec une synergie des activités de jeu et restauration dans un même espace ouvert. Une nouvelle salle sera créée pour des prestations d'animations, spécifiques et dédiées. La salle des jeux s'articulera en plusieurs zones avec des ambiances différentes. Repenser le confort des clients, améliorer la circulation ludique et proposer des espaces de détente sont des enjeux importants pour le futur casino Barrière de Royan qui lui permettront de développer l'ensemble de ses activités et renforcer son leadership sur le département.

Notre inquiétude sur notre marché porte sur l'ouverture de 2 casinos supplémentaires. La Charente Maritime verra un nouvel opérateur s'installer à Saint Trojan les Bains courant 2015 et la possible ouverture d'un huitième Casino à Rochefort.

- Documents joints -

Tableaux 1 à 6 de la liasse fiscale

Cartes de nos bars et restaurants

Artistique et contribution au développement touristique

AGREMENT DGFIP C5114.10022

Formulaire obligatoire (article 53 A
du Code général des impôts)

Désignation de l'entreprise : SAS CASINO DE ROYAN		Durée de l'exercice exprimée en nombre de mois* 12					
Adresse de l'entreprise 2 ESPLANADE DE PONTAILLAC 17200 ROYAN		Durée de l'exercice précédent* 12					
Numéro SIRET* 3 3 7 8 2 9 8 2 4 0 0 0 1 6		Néant <input type="checkbox"/> *					
		Exercice N clos le, N-1					
		31102014 31102013					
		Brut 1 Amortissements, provisions 2					
		Net 3 Net 4					
Capital souscrit non appelé (I) AA							
ACTIF IMMOBILISÉ*	IMMOBILISATIONS INCORPORELLES	Frais d'établissement * AB	AC				
		Frais de développement * CX	CQ				
		Concessions, brevets et droits similaires AF	AG	196 389	117 809	78 580	67 077
		Fonds commercial (1) AH	AI				
		Autres immobilisations incorporelles AJ	AK				
		Avances et acomptes sur immobilisations incorporelles AL	AM				
		Terrains AN	AO				
	IMMOBILISATIONS CORPORELLES	Constructions AP	AQ				
		Installations techniques, matériel et outillage industriels AR	AS	4 918 329	3 768 460	1 149 869	728 611
		Autres immobilisations corporelles AT	AU	1 440 462	1 149 568	290 893	420 190
		Immobilisations en cours AV	AW	24 014		24 014	20 944
		Avances et acomptes AX	AY				
		IMMOBILISATIONS FINANCIÈRES (2)	Participations évaluées selon la méthode de mise en équivalence CS	CT			
	Autres participations CU		CV				
	Créances rattachées à des participations BB		BC				
	Autres titres immobilisés BD		BE				
	Prêts BF		BG				
	Autres immobilisations financières* BH		BI	225		225	975
	TOTAL (II) BJ		BK	6 579 420	5 035 838	1 543 582	1 237 799
ACTIF CIRCULANT	STOCKS *	Matières premières, approvisionnements BL	BM	48 420		48 420	64 514
		En cours de production de biens BN	BO				
		En cours de production de services BP	BQ				
		Produits intermédiaires et finis BR	BS				
		Marchandises BT	BU	10 274		10 274	2 524
	CRÉANCES	Avances et acomptes versés sur commandes BV	BW	2 745		2 745	6 480
		Clients et comptes rattachés (3)* BX	BY	99 995	335	99 659	30 133
		Autres créances (3) BZ	CA	2 272 507		2 272 507	2 614 902
	DIVERS	Capital souscrit et appelé, non versé CB	CC				
		Valeurs mobilières de placement (dont actions propres :) CD	CE				
Disponibilités CF		CG	759 344		759 344	2 547 475	
Comptes de régularisation	Charges constatées d'avance (3)* CH	CI	40 375		40 375	19 722	
	TOTAL (III) CJ	CK	3 233 663	335	3 233 328	5 285 755	
	Frais d'émission d'emprunt à étaler (IV) CW						
	Primes de remboursement des obligations (V) CM						
	Ecart de conversion actif* (VI) CN						
TOTAL GÉNÉRAL (I à VI) CO	IA	9 813 084	5 036 174	4 776 910	6 523 554		
Renvois : (1) Dont droit au bail :	(2) part à moins d'un an des immobilisations financières nettes :	CP	(3) Part à plus d'un an	CR			
Clause de réserve de propriété :*	Immobilisations :	Stocks :	Créances :				

1^{er} EXEMPLAIRE DESTINÉ A L'ADMINISTRATION

AGREMENT DGFIP C5114.10022

Formulaire obligatoire (article 53 A
du Code général des impôts)

Désignation de l'entreprise SAS CASINO DE ROYAN JEUX DE HASARD ET D'ARGENT

Néant *

		Exercice N		Exercice N - 1	
CAPITAUX PROPRES	Capital social ou individuel (1)* (Dont versé : 120 000)	DA	120 000	120 000	120 000
	Primes d'émission, de fusion, d'apport, ...	DB			
	Ecart de réévaluation (2)* (dont écart d'équivalence EK)	DC			
	Réserve légale (3)	DD	12 000	12 000	12 000
	Réserves statutaires ou contractuelles	DE			
	Réserves réglementées (3)* (Dont réserve spéciale des provisions pour fluctuation des cours BI)	DF			
	Autres réserves (Dont réserve relative à l'achat d'oeuvres originales d'artistes vivants* EJ)	DG			
	Report à nouveau	DH	76 297	51 799	51 799
	RÉSULTAT DE L'EXERCICE (bénéfice ou perte)	DI	1 425 286	1 584 498	1 584 498
	Subventions d'investissement	DJ	57 000	53 662	53 662
	Provisions réglementées *	DK	376		
	TOTAL (I)	DL	1 690 960	1 821 960	1 821 960
	Autres fonds propres	Produit des émissions de titres participatifs	DM		
Avances conditionnées		DN			
TOTAL (II)		DO			
Provisions pour risques et charges	Provisions pour risques	DP			
	Provisions pour charges	DQ	28 960	27 372	27 372
	TOTAL (III)	DR	28 960	27 372	27 372
DETTES (4)	Emprunts obligataires convertibles	DS			
	Autres emprunts obligataires	DT			
	Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit (5)	DU			
	Emprunts et dettes financiers divers (Dont emprunts participatifs EI 150 000)	DV	150 000	150 000	150 000
	Avances et acomptes reçus sur commandes en cours	DW	60 741	8 976	8 976
	Dettes fournisseurs et comptes rattachés	DX	312 369	231 917	231 917
	Dettes fiscales et sociales	DY	1 909 919	1 933 346	1 933 346
	Dettes sur immobilisations et comptes rattachés	DZ	579 817	265 629	265 629
	Autres dettes	EA	43 188	2 084 352	2 084 352
Compte régul.	Produits constatés d'avance (4)	EB	953		
TOTAL (IV)	EC	3 056 989	4 674 222	4 674 222	
Ecart de conversion passif* (V)	ED				
TOTAL GÉNÉRAL (I à V)	EE	4 776 910	6 523 554	6 523 554	
RENOIS	(1) Écart de réévaluation incorporé au capital	1B			
	(2) Dont { Réserve spéciale de réévaluation (1959) Écart de réévaluation libre Réserve de réévaluation (1976)	1C			
		1D			
		1E			
	(3) Dont réserve spéciale des plus-values à long terme *	EF			
(4) Dettes et produits constatés d'avance à moins d'un an	EG	2 996 248	4 665 245	4 665 245	
(5) Dont concours bancaires courants, et soldes créditeurs de banques et CCP	EH				

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032

AGREMENT DGFIP C5114.10022

Formulaire obligatoire (article 53 A
du Code général des impôts)

Désignation de l'entreprise : SAS CASINO DE ROYAN JEUX DE HASARD ET D'ARGENT

Néant *

		Exercice N				Exercice (N - 1)		
		France		Exportations et livraisons intracommunautaires			Total	
PRODUITS D'EXPLOITATION	Ventes de marchandises*	FA	15 603	FB	FC	15 603	7 205	
	Production vendue { biens * services *	FD		FE	FF			
		FG	8 585 920	FH	FI	8 585 920	8 473 803	
	Chiffres d'affaires nets *	FJ	8 601 524	FK	FL	8 601 524	8 481 009	
	Production stockée*				FM			
	Production immobilisée*				FN			
	Subventions d'exploitation				FO	2 166	1 200	
	Reprises sur amortissements et provisions, transferts de charges* (9)				FP	176 472	157 950	
	Autres produits (1) (11)				FQ	17 247	31 683	
	Total des produits d'exploitation (2) (I)					FR	8 797 409	8 671 843
CHARGES D'EXPLOITATION	Achats de marchandises (y compris droits de douane)*				FS	12 735	3 434	
	Variation de stock (marchandises)*				FT	(7 749)	48	
	Achats de matières premières et autres approvisionnements (y compris droits de douane)*				FU	589 206	523 610	
	Variation de stock (matières premières et approvisionnements)*				FV	16 093	7 427	
	Autres achats et charges externes (3) (6 bis)*				FW	1 638 042	1 518 183	
	Impôts, taxes et versements assimilés*				FX	377 684	400 913	
	Salaires et traitements*				FY	2 285 153	2 193 418	
	Charges sociales (10)				FZ	709 934	739 561	
	DOTATIONS D'EXPLOITATION	Sur immobilisations { - dotations aux amortissements* - dotations aux provisions*				GA	630 677	432 971
						GB		
		Sur actif circulant : dotations aux provisions*				GC		
		Pour risques et charges : dotations aux provisions				GD	6 365	1 743
	Autres charges (12)				GE	311 477	298 087	
Total des charges d'exploitation (4) (II)					GF	6 569 621	6 119 399	
1 - RÉSULTAT D'EXPLOITATION (I - II)					GG	2 227 788	2 552 443	
opérations en commun	Bénéfice attribué ou perte transférée* (III)				GH			
	Perte supportée ou bénéfice transféré* (IV)				GI			
PRODUITS FINANCIERS	Produits financiers de participations (5)				GJ			
	Produits des autres valeurs mobilières et créances de l'actif immobilisé (5)				GK			
	Autres intérêts et produits assimilés (5)				GL	2 008	1 626	
	Reprises sur provisions et transferts de charges				GM			
	Différences positives de change				GN	124	175	
	Produits nets sur cessions de valeurs mobilières de placement				GO			
Total des produits financiers (V)					GP	2 132	1 801	
CHARGES FINANCIÈRES	Dotations financières aux amortissements et provisions*				GQ			
	Intérêts et charges assimilées (6)				GR			
	Différences négatives de change				GS			
	Charges nettes sur cessions de valeurs mobilières de placement				GT			
Total des charges financières (VI)					GU			
2 - RÉSULTAT FINANCIER (V - VI)					GV	2 132	1 801	
3 - RÉSULTAT COURANT AVANT IMPÔTS (I - II + III - IV + V - VI)					GW	2 229 920	2 554 244	

(RENVOIS : voir tableau n° 2053) * Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032.

AGREMENT DGFIP C5114.10022

Formulaire obligatoire (article 53 A
du Code général des impôts)Désignation de l'entreprise SAS CASINO DE ROYAN JEUX DE HASARD ET D'ARGENTNéant *

		Exercice N		Exercice N - 1	
PRODUITS EXCEPTIONNELS	Produits exceptionnels sur opérations de gestion	HA	2 790		3 512
	Produits exceptionnels sur opérations en capital *	HB	145 358		66 142
	Reprises sur provisions et transferts de charges	HC	4 777		
	Total des produits exceptionnels (7) (VII)	HD	152 926		69 655
CHARGES EXCEPTIONNELLES	Charges exceptionnelles sur opérations de gestion (6 bis)	HE	10 476		500
	Charges exceptionnelles sur opérations en capital *	HF	84 113		13 468
	Dotations exceptionnelles aux amortissements et provisions	HG	6 602		746
	Total des charges exceptionnelles (7) (VIII)	HH	101 193		14 715
4 - RÉSULTAT EXCEPTIONNEL (VII - VIII)		HI	51 733		54 939
Participation des salariés aux résultats de l'entreprise (IX)		HJ	219 174		265 735
Impôts sur les bénéfices * (X)		HK	637 193		758 951
TOTAL DES PRODUITS (I + III + V + VII)		HL	8 952 468		8 743 299
TOTAL DES CHARGES (II + IV + VI + VIII + IX + X)		HM	7 527 182		7 158 801
5 - BÉNÉFICE OU PERTE (Total des produits - total des charges)		HN	1 425 286		1 584 498
(1)	Dont produits nets partiels sur opérations à long terme	HO			
(2) Dont	<ul style="list-style-type: none"> — produits de location immobilières — produits d'exploitation afférents à des exercices antérieurs (à détailler au (8) ci-dessous) 	HY			
		IG	2 790		
(3) Dont	<ul style="list-style-type: none"> — Crédit-bail mobilier * — Crédit-bail immobilier 	HP	139		
		HQ			
(4)	Dont charges d'exploitation afférentes à des exercices antérieurs (à détailler au (8) ci-dessous)	IH	10 476		
(5)	Dont produits concernant les entreprises liées	IJ	2 008		
(6)	Dont intérêts concernant les entreprises liées	IK			
(6bis)	Dont dons faits aux organismes d'intérêt général (art.238 bis du C.G.I.)	HX			
(9)	Dont transferts de charges	A1	175 572		152 950
(10)	Dont cotisations personnelles de l'exploitant (13)	A2			
(11)	Dont redevances pour concessions de brevets, de licences (produits)	A3			
(12)	Dont redevances pour concessions de brevets, de licences (charges)	A4			
(13)	Dont primes et cotisations complémentaires personnelles : facultatives A6				
(13)	Dont primes et cotisations complémentaires personnelles : obligatoires A9				
(7)	Détail des produits et charges exceptionnels (Si le nombre de lignes est insuffisant, reproduire le cadre (7) et le joindre en annexe) :	Exercice N			
		Charges exceptionnelles		Produits exceptionnels	
CESSIONS		83 090		83 028	
QP SUBVENTION INVESTISSEMENT				61 662	
AUTRES		1 023		3 457	
ECART SUR REGLEMENTS FOURNISSEURS		10 476			
DAP		6 602		4 777	
		Exercice N			
		Charges antérieures		Produits antérieurs	
ECART SUR REGLEMENTS FOURNISSEURS		10 476			
AUTRES				2 790	

1^{er} EXEMPLAIRE DESTINÉ A L'ADMINISTRATION

RENVOIS

Formulaire obligatoire (article 53 A du Code général des impôts)

Désignation de l'entreprise										SAS CASINO DE ROYAN JEUX DE HASARD ET D'ARGENT										Néant <input type="checkbox"/> *				
CADRE A		IMMOBILISATIONS								Valeur brute des immobilisations au début de l'exercice		Augmentations												
										1		Consécutives à une réévaluation pratiquée au cours de l'exercice ou résultant d'une mise en équivalence			Acquisitions, créations, apports et virements de poste à poste									
												2			3									
INCORP.	Frais d'établissement et de développement								TOTAL I		CZ	D8			D9									
	Autres postes d'immobilisations incorporelles								TOTAL II		KD	154 980			KE			KF			41 409			
CORPORELLES	Terrains										KG	KH			KI									
	Constructions	Sur sol propre		Dont Composants		L9				KJ	KK			KL										
		Sur sol d'autrui		Dont Composants		M1				KM	KN			KO										
	Installations générales, agencements et aménagements des constructions *		Dont Composants		M2				KP	KQ			KR											
	Installations techniques, matériel et outillage industriels		Dont Composants		M3				KS	4 659 890			KT			KU			841 324					
	Autres immobilisations corporelles		Installations générales, agencements, aménagements divers *						KV	1 048 651			KW			KX			106 076					
			Matériel de transport*						KY				KZ			LA								
			Matériel de bureau et mobilier informatique						LB	315 445			LC			LD			34 647					
			Emballages récupérables et divers *						LE				LF			LG								
			Immobilisations corporelles en cours								20 944		LH	LI			LJ			24 014				
			Avances et acomptes										LK				LL			LM				
			TOTAL III								6 044 932		LN	LO			LP			1 006 062				
	FINANCIÈRES	Participations évaluées par mise en équivalence										8G	8M			8T								
Autres participations										8U	8V			8W										
Autres titres immobilisés										IP	IR			IS										
Prêts et autres immobilisations financières								975		IT	IU			IV										
		TOTAL IV								975		LQ	LR			LS								
		TOTAL GÉNÉRAL (I + II + III + IV)								6 200 887		ØG	ØH			ØJ			1 047 472					
CADRE B		IMMOBILISATIONS								Diminutions		Valeur brute des immobilisations à la fin de l'exercice		Réévaluation légale * ou évaluation par mise en équivalence										
										par virement de poste à poste		par cessions à des tiers ou mises hors service ou résultant d'une mise en équivalence		à la fin de l'exercice		Valeur d'origine des immobilisations en fin d'exercice								
										1		2		3		4								
INCORP.	Frais d'établissement et de développement								TOTAL I		IN	CØ			DØ			D7						
	Autres postes d'immobilisations incorporelles								TOTAL II		IO	LV			LW			196 389			IX			
CORPORELLES	Terrains										IP	LX			LY			LZ						
	Constructions	Sur sol propre		IQ						MA	MB			MC										
		Sur sol d'autrui		IR						MD	ME			MF										
	Inst. gales, agencts et am. des constructions		IS						MG	MH			MI											
	Installations techniques, matériel et outillage industriels		IT				582 885		MJ	4 918 329			MK			ML								
	Autres immobilisations corporelles	Inst. gales., agencts, aménagements divers		IU				62 262		MM	1 092 465			MN			MO							
		Matériel de transport		IV						MP				MQ			MR							
			Matériel de bureau et informatique, mobilier		IW		2 096		MS	347 996			MT			MU								
			Emballages récupérables et divers *		IX				MV				MW			MX								
			Immobilisations corporelles en cours								20 944		MZ	24 014			NA			NB				
		Avances et acomptes										NC				NE			NF					
		TOTAL III								20 944		NY	6 382 806			NH			NI					
FINANCIÈRES	Participations évaluées par mise en équivalence										IZ	ØU			M7			ØW						
	Autres participations										IØ	ØX			ØY			ØZ						
	Autres titres immobilisés										II	2B			2C			2D						
	Prêts et autres immobilisations financières								750		I2	2E			750			2F			225			
		TOTAL IV								750		I3	225			NK			2H					
		TOTAL GÉNÉRAL (I + II + III + IV)								20 944		ØK	647 994			ØL			ØM			6 579 420		

1^{er} EXEMPLAIRE DESTINÉ A L'ADMINISTRATION (Ne pas reporter le montant des centimes)*

Exercice N clos le : 31102014

Les entreprises ayant pratiqué la réévaluation légale de leurs immobilisations amortissables (art. 238 bis J du CGI) doivent joindre ce tableau à leur déclaration jusqu'à (et y compris) l'exercice au cours duquel la provision spéciale (col. 6) devient nulle.

Désignation de l'entreprise : SAS CASINO DE ROYAN JEUX DE HASARD ET D'ARGENT

Néant *

CADRE A	Détermination du montant des écarts (col. 1 – col. 2) (1)		Utilisation de la marge supplémentaire d'amortissement			Montant de la provision spéciale à la fin de l'exercice [(col. 1 – col. 2) – col. 5 (5)]
	Augmentation du montant brut des immobilisations	Augmentation du montant des amortissements	Au cours de l'exercice		Montant cumulé à la fin de l'exercice (4)	
			Montant des suppléments d'amortissement (2)	Fraction résiduelle correspondant aux éléments cédés (3)		
	1	2	3	4	5	6
1 Concessions, brevets et droits similaires						
2 Fonds commercial						
3 Terrains						
4 Constructions						
5 Installations techniques mat. et out. industriels						
6 Autres immobilisations corporelles						
7 Immobilisations en cours						
8 Participations						
9 Autres titres immobilisés						
10 TOTAUX						

- (1) Les augmentations du montant brut et des amortissements à inscrire respectivement aux colonnes 1 et 2 sont celles qui ont été apportées au montant des immobilisations amortissables réévaluées dans les conditions définies à l'article 238 bis j du code général des impôts et figurant à l'actif de l'entreprise au début de l'exercice. Le montant des écarts est obtenu en soustrayant des montants portés colonne 1, ceux portés colonne 2.
- (2) Porter dans cette colonne le supplément de dotation de l'exercice aux comptes d'amortissement (compte de résultat) consécutif à la réévaluation.
- (3) Cette colonne ne concerne que les immobilisations réévaluées cédées au cours de l'exercice. Il convient d'y reporter, l'année de la cession de l'élément, le solde non utilisé de la marge supplémentaire d'amortissement.
- (4) Ce montant comprend :
- le montant total des sommes portées aux colonnes 3 et 4 ;
 - le montant cumulé à la fin de l'exercice précédent, dans la mesure où ce montant correspond à des éléments figurant à l'actif de l'entreprise au début de l'exercice.
- (5) Le montant total de la provision spéciale en fin d'exercice est à reporter au passif du bilan (tableau n° 2051) à la ligne «Provisions réglementées».

CADRE B DÉFICITS REPORTABLES AU 31 DÉCEMBRE 1976 IMPUTÉS SUR LA PROVISION SPÉCIALE AU POINT DE VUE FISCAL

1 — FRACTION INCLUSE DANS LA PROVISION SPÉCIALE AU DÉBUT DE L'EXERCICE	
2 — FRACTION RATTACHÉE AU RÉSULTAT DE L'EXERCICE.....	–
3 — FRACTION INCLUSE DANS LA PROVISION SPÉCIALE EN FIN D'EXERCICE.....	=

Le cadre B est servi par les seules entreprises qui ont imputé leurs déficits fiscalement reportables au 31 décembre sur la provision spéciale.

Il est rappelé que cette imputation est purement fiscale et ne modifie pas les montants de la provision spéciale figurant au bilan : de même, les entreprises en cause continuent à réintégrer chaque année dans leur résultat comptable le supplément d'amortissement consécutif à la réévaluation.

Ligne 2, inscrire la partie de ce déficit incluse chaque année dans les montants portés aux colonnes 3 et 4 du cadre A. Cette partie est obtenue en multipliant les montants portés aux colonnes 3 et 4 par une fraction dont les éléments sont fixés au moment de l'imputation, le numérateur étant le montant du déficit imputé et le dénominateur celui de la provision.

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032

AGREMENT DGFIP C5114.10022

Formulaire obligatoire (article 53 A
du Code général des impôts)

Désignation de l'entreprise SAS CASINO DE ROYAN JEUX DE HASARD ET D'ARGENT

Néant *

CADRE A

SITUATIONS ET MOUVEMENTS DE L'EXERCICE DES AMORTISSEMENTS TECHNIQUES
(OU VENANT EN DIMINUTION DE L'ACTIF) *

IMMOBILISATIONS AMORTISSABLES		Montant des amortissements au début de l'exercice		Augmentations : dotations de l'exercice		Diminutions : amortissements afférents aux éléments sortis de l'actif et reprises		Montant des amortissements à la fin de l'exercice	
Frais d'établissement et de développement		TOTAL I		CY	EL	EM	EN		
Autres immobilisations incorporelles		TOTAL II		PE	PF	PG	PH	117 809	
Terrains				PI	PJ	PK	PL		
Constructions	Sur sol propre			PM	PN	PO	PQ		
	Sur sol d'autrui			PR	PS	PT	PU		
	Inst. générales, agencements, aménagements des constructions			PV	PW	PX	PY		
Installations techniques, matériel et outillage industriels		3 931 279		PZ	QA	QB	QC	3 768 460	
Autres immobilisations corporelles	Inst. générales, agencements, aménagements divers	713 045		QD	QE	QF	QG	888 580	
	Matériel de transport			QH	QI	QJ	QK		
	Matériel de bureau et informatique, mobilier	230 860		QL	QM	QN	QO	260 988	
	Emballages récupérables et divers			QP	QR	QS	QT		
TOTAL III		4 875 185		QU	QV	QW	QX	4 918 029	
TOTAL GÉNÉRAL (I + II + III)		4 963 087		ON	OP	OQ	OR	5 035 838	

CADRE B

VENTILATION DES MOUVEMENTS AFFECTANT LA PROVISION POUR AMORTISSEMENTS DÉROGATOIRES

Immobilisations amortissables	DOTATIONS						REPRISES			Mouvement net des amortissements à la fin de l'exercice
	Colonne 1 Différentiel de durée et autres	Colonne 2 Mode dégressif	Colonne 3 Amortissement fiscal exceptionnel	Colonne 4 Différentiel de durée et autres	Colonne 5 Mode dégressif	Colonne 6 Amortissement fiscal exceptionnel				
Frais établissements	M9	N1	N2	N3	N4	N5	N6			
TOTAL I										
Autres immob. incorporelles	N7	N8	P6	P7	P8	P9	Q1			
TOTAL II										
Terrains	Q2	Q3	Q4	Q5	Q6	Q7	Q8			
Constructions	Q9	R1	R2	R3	R4	R5	R6			
Sur sol propre	R7	R8	R9	S1	S2	S3	S4			
Sur sol d'autrui	S5	S6	S7	S8	S9	T1	T2			
Inst. gales, agenc. et am. des const.	T3	T4	T5	T6	T7	T8	T9			
Inst. techniques mat. et outillage	U1	U2	U3	U4	U5	U6	U7	376		
Autres immobilisations corporelles	U8	U9	V1	V2	V3	V4	V5			
Inst. gales, agenc. am. divers	U1	376	U2	U3	U4	U5	U6	376		
Matériel de transport	U8	U9	V1	V2	V3	V4	V5			
Mat. bureau et inform. mobilier	V6	V7	V8	V9	W1	W2	W3			
Emballages recup. et divers	W4	W5	W6	W7	W8	W9	X1			
TOTAL III	X2	376	X3	X4	X5	X6	X7	376		
Frais d'acquisition de titres de participation	NL			NM			NO			
TOTAL IV										
Total général (I+II+III+IV)	NP	376	NQ	NR	NS	NT	NU	NV 376		
Total général non ventilé (NP+NQ+NR)	NW	376	Total général non ventilé (NS+NT+NU)		NY	Total général non ventilé (NW-NY)		NZ	376	

CADRE C

MOUVEMENTS DE L'EXERCICE AFFECTANT LES CHARGES RÉPARTIES SUR PLUSIEURS EXERCICES*	Montant net au début de l'exercice	Augmentations	Dotations de l'exercice aux amortissements	Montant net à la fin de l'exercice
Frais d'émission d'emprunt à étaler			Z9	Z8
Primes de remboursement des obligations			SP	SR

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032



1'0'atlantic

RESTAURANT ●●●

les Entrées



Duo de foie gras parfumé au cognac et piment Espelette, Chutney de fruits de saison,	14,80 €
Cassolette de noix de Saint-Jacques et crevettes, fondue de poireaux, Sauce beurre blanc,	10,80 €
Fricassée de cuisses de grenouilles, simple persillade	9,90 €
Assiette de saumon frais mariné par nos soins, Crème légère citronnée, mouillette toastée	12,60 €
Pain perdu aux deux tomates et parmesan, crottin de Chavignol	9,90 €

les salades

Salade Périgourdine, gésiers confits, magrets fumés, noix, escalope de foie gras	petite 10,40€	grande 16,90 €
Salade Océane façon périgourdine		18,90 €
Salade périgourdine et noix de Saint-Jacques nacrées		18,90 €



HUITRES SPÉCIALES MARENNES OLÉRON N°3
 Les 6 11,60 € | Les 9 16,80 € | Les 12 21,80 €

les poissons



Risotto maison aux Noix de Saint-Jacques et mascarpone, Bisque de homard	18,90 €
Filets de bar au caramel d'épices, Parmentier à la chair de crabe	18,80 €
Lotte lardée rôtie au four, jus aux cépes, fenouil au caramel de citron vert	17,90 €
Homard frais entier grillé, (env. 500gr) au beurre d'orange, Petits légumes croquants sauce beurre blanc,	31,00 €

les viandes



Tartare de bœuf VDF (180gr) et ses condiments, Pommes frites et salade verte	15,60 €
Filet mignon de porc en croûte, sauce aux cépes, Endive braisée, pommes grenailles à la fleur de sel	16,80 €
Entrecôte Grillée (300 gr), à la moelle Pomme « steak house » et mesclun fraîcheur, Sauce au choix béarnaise, poivre ou bordelaise	22,60 €
Filet de bœuf, sauce périgourdine aux éclats de morilles Moelle à la fleur de sel, galette de pomme de terre confite façon « Anna » Supplément escalope de foie gras de canard poêlée	23,80 € 3,00€



Assiette de trois fromages fermiers gourmands	7,20	€
Accompagné grande Réserve AOC Médoc 15 cl	9,90	€
Moelleux tout chocolat maison, coulis de mandarine	7,20	€
Croustade aux pommes, coulis au caramel	6,90	€
La crème brûlée au caramel	6,90	€
Feuillantine noisette aux 3 quenelles chocolat et tiramisu	7,80	€
Sauce senteur café		
Tartelette aux poires, mousse caramel au beurre salé	7,60	€
Café ou thé gourmand, douceurs du moment	7,20	€
Café, chocolat ou caramel liégeois	7,20	€
Fraicheur aux agrumes, et perles de Mojitos glacée, meringue	7,60	€



menu des "loupis"

Steak haché ou poisson, frites,
glace Smarties, Coca ou jus d'orange

De 2 à 10 ans,
mes parents paient le prix de mon âge



Photos non contractuelles
©Fotolia.com

menu du JOUR

15€80

Entrée + Plat ou Plat+ Dessert



Entrée + Plat + Dessert

18€60

(sauf week end et jours fériés et soirée
avec animation)

menu PONTA 29,60€

Foie gras au naturel, parfumé au cognac et chutney de fruits d'hiver

OU

Cassolette de noix de Saint-Jacques et crevettes,

Fondue de poireaux, sauce beurre blanc

OU

Assiette de saumon frais mariné par nos soins, petit crème légère

OU

Filet de bar au caramel d'épices, Parmentier à la chair de crabe

OU

Filet mignon de porc en croûte, sauce aux cépes, endive braisée,

Pommes grenailles à la fleur de sel

OU

Lotte lardée rôtie au four, jus aux cépes, fenouil au caramel de citron vert

OU

Fraicheur aux agrumes, et perles de Mojitos glacée, meringue


OU

Feuillantine noisette aux 3 quenelles chocolat et tiramisu,

OU

Croustade aux pommes, coulis au caramel

LES VINS BLANCS		15 cl	75 cl
LES VINS BLANCS			
Graves 2012 - Château de Cerons	6,20 €	29,00 €	
Sancerre 2013			
Domaine des Emois - Joseph Mellot	6,20 €	30,00 €	
LES VINS ROUGES			
Chinon BIO			
Les Royoux 2013 - Joseph Mellot	4,80 €	24,00 €	
Haut Medoc 2011 AOC			
La Motte de Clément Pichon	5,80 €	26,00 €	
LE VIN ROSÉ			
Côtes de Provence 2013			
Château la Gordonne			
«La Vérité du terroir»	3,80 €	17,80 €	



VINS AU VERRE
La Sélection Finest Barrière

LES VINS DE NOTRE RÉGION



75 cl

Domaine Gardat - I.G.P. Vins Charentais
Rouge «Domaine Villanova» Médaille de Bronze
Blanc «Colombard»
Rosé «Rosace»

17,40 €
14,60 €
14,60 €

« Ile d'Oléron » - I.G.P Vins Charentais

Perles Blanches Chardonnay
Perles Noires Merlot Cabernet
Perles Grises Cabernet Franc

18,80 €
18,80 €
18,80 €

LES VINS ROUGES

Bordeaux

37,50 cl

75 cl

Dourthe N°1 AOC Bordeaux rouge
Grande Réserve AOC Médoc
Château Nadoz AOC Côtes de Bourg
Le Clocher AOC Saint-Emilion
Château Ferrande AOC Graves

12,50 €
15,00 €
16,50 €

Val de Loire et Côtes du Rhône
Le Puy Bel-Abord AOC Saint-Nicolas de Bourgueil

22,80 €

LES VINS BLANCS

Dourthe N°1 AOC Bordeaux Blanc
Château Landereau AOC Entre Deux-Mers
Château du Cléray AOC Muscadet Sèvre-et-Maine sur-lie
Pacherenc Vic Bilh moelleux AOC Plaimont

37,50 cl
19,20 €
21,00 €
13,80 €
26,50 €

LES VINS ROSÉS

Dourthe N°1 AOC Bordeaux rosé
Château Landereau AOC Bordeaux Clairiel
M de Minuby AOC Côtes de Provence

19,20 €
21,00 €
28,00 €

LES CHAMPAGNES

Fouquet's Brut Cuvée Tradition
Pommery Royal Brut
Pommery Rosé
Piper Heidsieck Brut

bouteille
42,00 €
60,00 €
69,00 €
65,00 €

LES VINS AU VERRE & POTS

AOC Bordeaux rouge
Grande Réserve AOC Médoc
Château Nadoz AOC Côtes de Bourg
Le Puy Bel-Abord AOC Saint-Nicolas de Bourgueil
Château Ferrande AOC Graves
I.G.P. Sauvignon Blanc
Dourthe N°1 AOC Bordeaux blanc
Pacherenc Vic Bilh moelleux AOC Plaimont
Dourthe N°1 AOC Bordeaux rosé
Valadas AOC Côtes de Provence
M de Minuby AOC Côtes de Provence

15 cl
3,20 €
3,90 €
4,80 €
4,80 €
8,60 €
3,40 €
4,00 €
5,40 €
3,80 €
4,40 €
4,40 €

46 cl (pot)
9,90 €
9,90 €
14,50 €

LES EAUX MINÉRALES

Vittel, Evian, Badoit, San Pellegrino

50 cl
2,90 €
3,60 €

Café expresso
Thés, Infusions

2,00 €
2,90 €

le snOcking



LES SALÉS

4,90 €

- Club Sandwich toast + Chips
- Parisien
- Jambon, emmental, beurre, moutarde
- Sauveur du sud
- Toniate mozarella, roquette
- Croque monsieur poulet
- Croque monsieur Conié

Bruschett'

- Tomates séchées, roquette
- Lardons fumés champignons

10,90 €

- Nos plats
- Dos de cabillaud rôti
- basilic et ratatoune
- Supême de volaille
- salsa verte, grain d'aubergines

Nos pâtes

- Lasagnes végétariennes
- Lasagnes bolognaises

8,00 €

LES SUCRÉS

Moelleux chocolat 3,80 €

Gaufre de Bruxelles 3,00 €

Gaufre chantilly 3,50 €

Barre chocolatée 1,20 €

Assiette gourmandes 5,20 €

Assortiment de 2 mini pâtisseries et verrine

LES GLACES

Café liegeois 7,20 €

Glace café, sauce café, chantilly

Chocolat liegeois 7,20 €

Glace chocolat, sauce chocolat, chantilly

Caramel liegeois 7,20 €

Glace caramel, sauce caramel, chantilly

Coupe Dame Blanche 7,20 €

Glace vanille, coulis chocolat, chantilly

Coupe Fraises* Melba 7,50 €

Glace vanille, fraise fruits, coulis fruits rouges, chantilly

Colonel 7,20 €

Sorbet citron, vodka

Coupe 2 boules au choix 4,90 €

Vanille, chocolat, caramel, rhum, raisin, café, passion, fraise, citron vert, pomme

Coupe 3 boules au choix 6,90 €

Vanille, chocolat, caramel, rhum, raisin, café, passion, fraise, citron vert, pomme



*Disponibles sans produits en fonction des arrivages
Prix en fonction des contraintes

LES CAFÉS & THÉS

Café, décaféiné 2,00 €

Double café, décaféiné 3,80 €

Café crème 2,40 €

Capuccino 3,20 €

Café ou chocolat Viennois 3,90 €

Thé Dominon 2,90 €

Cayen, Darjeeling, Earl Grey, Thé vert, thé vert à la menthe

Infusion Dominon 2,90 €

Thé à la vanille, thé à la menthe, vanille marine

Chocolat chaud Monbana 3,20 €

XOBAM

BAR AMBIANCE

Venez découvrir nos rendez-vous concerts et nos ambiances dancefloor

Ouvert les week-ends 23H30 - 5H

Possibilité de privatisation pour vos soirées.

Suivez toutes nos actus sur
lexobamroyan

Réservé aux personnes majeures - Entrée gratuite

L'Atlantic

CAFÉ

Ouvert tous les jours de 10H00 à la fermeture du Casino

Casino Barrière de Royan

Eplanade du Pontalliac - 17200 Royan

Tel. 05 46 39 03 31

www.casino-royan.com



Tarif TTC Net - Service compris

L'abus d'alcool est dangereux pour la santé, à consommer avec modération. En respect de la législation sur les débits à alcool et dans l'intérêt de tous, la direction se réserve le droit d'arrêter la consommation d'alcool dès qu'elle l'a jugé nécessaire

*** Tarif des boissons majoré de 10% à partir de 22H00 ***

COCKTAIL
APERITIF
BIERE
CHAMPAGNE
SNACKING
GLACE

L'Atlantic

CAFÉ

les Opéritifs

LES KIRS	10 d	LES CLASSIQUES	6 d
Kir vin blanc	3,00 €	Americano maison	6,20 €
Kir au Crémant	4,40 €	Aperol Spritz (1/2 cl) au crémant brut	6,20 €
Prosecco Andreo Barro brut	4,40 €	Martini rosso, Barocca, rosato	3,90 €
Kir royal Fouquet's	7,80 €	Compari	4,40 €
Kir royal Pommeroy	9,00 €	Suze	3,90 €
		Pinaud Keyroc rosé ou blanc	3,90 €
		Porto Sandeman rouge ou blanc	4,20 €
		Ricard, Pois (2 cl)	3,00 €

LES MOJITOS	15 d
Mojito	8,00 €
Mojito menthe fraîche, citron vert, eau gazeuse, sucre de canne	
Mojito Royal	10,50 €
Rhum, menthe fraîche, citron vert, champagne, sucre de canne	
Mojito Framboise*	9,00 €
Rhum, framboise, menthe fraîche, citron vert, eau gazeuse, sucre de canne	
Mojito Mandarine	8,00 €
Liquide mandarine, citron vert, menthe fraîche, eau gazeuse	
Mojito Charentais	8,00 €
Cognac, menthe fraîche, citron vert, eau gazeuse, sucre de canne	
Ice O'Jito milk shake	10,00 €
Rhum, sorbet citron vert, crème fraîche, menthe fraîche, sucre glace	

LES CLASSIQUES	15 d
AVEC ALCOOL	
Pina Colada	8,00 €
Rhum, jus d'ananas, crème de coco	
Margarita	8,00 €
Tequila, jus de citron, Cointreau	
Gin Fizz	8,00 €
Gin, jus de citron, eau gazeuse, sucre de canne	
Cosmopolitan	8,00 €
Vodka, Cointreau, jus de citron vert, sirop de cranberry	
Bloody Mary	8,00 €
Vodka, jus de tomate, jus de citron, assaisonnements	
Sex on The Beach	8,00 €
Vodka, crème fraîche, jus d'orange et cranberry	
SANS ALCOOL	25 d
Cocktail des Iles	4,80 €
Jus d'orange, nectar de mangue et d'ananas, sirop de granadine	
I'Osht	4,40 €
Sirop de pomme verte, sirop mojito mint, menthe fraîche, limonade	
Ponchobach	4,40 €
Jus de fruits exotiques, limonade, granadine	
Zest'o	4,40 €
Agrumes pressés, sirop orange, limonade	
Smoothie	5,80 €
Fruits de saison, jus exotique	

LES COCKTAILS CHAUDS	8,20 €
Irish Coffee	8,20 €
Cognac, sucre de canne, café, crème fouettée ou chantilly	
Café Charentais	8,20 €
Cognac, sucre de canne, café, crème fouettée ou chantilly	

LES WHISKIES	4 d
SINGLE MALT	
Aberlour Pure Single Malt	8,50 €
Logavulin 16 ans	9,80 €
BOURBON	
Tennessee	8,00 €
Jack Daniel's	8,00 €

les Cocktails

les bières

BOUTEILLES	33 d
Palfort Brune	4,80 €
Palfort Redler au jus de citron	4,80 €
Affligem, Desperados, Sel	4,80 €
PRESSIONS	25 d
1664 Blonde	3,80 €
Grimbergen blanche	3,90 €
Grimbergen blonde	3,90 €

LES JUS DE FRUITS, NECTAR	25 d
Jus de fruits Gronini	3,10 €
Orange, pomme, tomate	
Nectar Gronini	3,10 €
Ananas, calcium, jus de citron, abricot, mangue, framboise, cranberry, multivitaminés	

LES SODAS	25 d
Red Bull	5,20 €
Coca Cola fontaine	2,90 €
Coca Cola	3,30 €
Coca Cola Light	3,30 €
Coca Cola Zéro	3,30 €
Sprite	3,30 €
Orangina, Gini	3,30 €
Nestea	3,30 €
Schweppes Tonic ou Agrum	3,30 €

LES VINS BLANCS	15 d
Dourthe N°1 AOC Bordeaux blanc	4,00 €
«Colombard» – Domaine Gardrat 1 GP Vins Charentais	2,80 €
Pocherenc Vic Billh Melleux AOC Plaimont	5,40 €

LES VINS ROSÉS	4,00 €
Dourthe N°1 AOC Bordeaux rosé	19,20 €
«Rosera» – Domaine Gardrat 1 GP Vins Charentais	14,60 €
M de Minuy AOC Côtes de Provence	5,40 €

LES VINS ROUGES	4,00 €
Dourthe N°1 AOC Bordeaux rouge	20,50 €
*Domaine Villanova	17,40 €
Domane Gardrat 1 GP Vins Charentais	3,40 €
Le Puy Bel - Abord	4,80 €
AOC Saint-Nicolas de Bourgueil	22,80 €



le ch Ompagne	10 d	75 d
Fouquet's Brut Cuvée Tradition	7,80 €	42,00 €
Fouquet's Rosé	8,80 €	56,00 €
Pommeroy Brut Royal	9,00 €	60,00 €
Pommeroy Rosé	9,90 €	69,00 €
Cuvée Louise	120,00 €	
Piper Heidsieck Brut	65,00 €	

LES DIGESTIFS & LES LIQUEURS	4 d
Cognac Rémy Martin VSOP	7,20 €
Cognac Hennessy XO	14,00 €
Calados Drouin	7,20 €
Malibu Coco	5,80 €
Get 27, Get 31	5,80 €
Baileys, Cointreau, Manzana	5,80 €
Poire Williams Carton	6,20 €
Crème Cassis Carton	6,20 €

LES EAUX	25 d
Dibolo	2,80 €
Ferrari	3,30 €
Vittel, Limonade	2,50 €
Sirop d'I'eau	2,00 €

LES ALCOOLS	4 d
Gin Gordon's	6,00 €
Gin Gibson's	5,60 €
Vodka Erstoff	6,00 €
Vodka Polakov Silver	5,60 €
Vodka Absolu	6,40 €
Rhum Saint James Blanc	5,60 €
Rhum Havana 3ans	6,20 €
Rhum Havana 7 ans	8,50 €
Tequila Sauza Blanco	6,00 €

* Tarif des boissons majoré de 10% à partir de 22H00 *

Accompagnement jus de fruit ou sodas
 Accompagnement Red Bull 3,20 €
 Supplément siroc Alcorin 0,30 €

LES CAFÉS & THÉS

Café, décaféiné	2,00 €
Double café, décaféiné	3,80 €
Café crème	2,40 €
Cappuccino	3,20 €
Thé Damman <i>Ceylan, Darjeeling, Earl Grey</i>	2,90 €
Infusion Damman <i>Tilleul, verveine</i>	2,90 €

LES EAUX

Diabolo 25 cl	2,80 €
Perrier 33 cl	3,30 €
Vittel, limonade 25 cl	2,50 €
Sirap à l'eau 25 cl	2,00 €

LES JUS DE FRUITS, NECTAR 25 cl

Jus de fruits Granini <i>Orange, pomme, tomate</i>	3,10 €
Nectar Granini <i>Ananas, pamplemousse, abricot, mangue, framboise, cranberry, multifruts</i>	3,10 €

LES SODAS

Red Bull 25 cl	5,20 €
Coca Cola, Light, Zéro 33 cl	3,30 €
Sprite 33 cl	3,30 €
Orangina 25 cl	3,30 €
Schweppes	
Tonic ou Agrum 25 cl	3,30 €
Nestea 20 cl	3,30 €

le snOcking

LES SALÉS

Club Sandwich Toasté + Chips - Parisien <i>Jambon, emmental, beurre, moutarde</i> - Saveur du sud <i>Tomate mozzarella, roquette</i> - Croque monsieur poulet	4,90 €
Bruschett' - Tomates séchées, roquette - Lardons fumés champignons	5,90 €
Nos pâtes - Lasagnes végétariennes - Lasagnes bolognaises	8,00 € 9,50 €

Nos plats 10,90 €

- Dos de cabillaud rôti
basilic et ratatouille
- Supême de volaille
salsa verte, gratin dauphinois

LES SUCRÉS

Moelleux chocolat	3,80 €
Assiette gourmandes <i>Assortiment de 2 mini pâtisseries et verrine</i>	5,20 €

Ouvert tous les jours de 20H00 à la fermeture du Casino



Tarif TTC Net - Service compris. L'abus d'alcool est dangereux pour la santé, à consommer avec modération. En respect de la législation sur les débits d'alcool et dans l'intérêt de tous, la direction se réserve le droit d'arrêter la consommation d'alcool dès qu'elle l'aura jugée nécessaire.

* Tarif des boissons majoré de 10% à partir de 22H00 *

Casino Barrière Royan - RCS Suresnes 310 209 814 - Copropriété & mise en gérance: Artech - Artech - 04203

salOn des jeux

BAR ♥ ♣ ♦ ♠

les Opératifs

LES KIRS		LES WHISKIES	
	10 cl		4 cl
Kir vin blanc	3,00 €	BLEND	
Kir au Crémant	4,40 €	William Lawson, Grant	5,60 €
Kir royal Fouquet's	7,80 €	J&B Rare	6,20 €
Kir royal Pommery	9,00 €	Chivas Régal 12 ans	8,00 €
LES CLASSIQUES		IRLANDAIS	
	10 cl	Jameson Premier	6,00 €
Americano maison	6,20 €	SINGLE MALT	
Martini Rosso, bianco	3,90 €	Aberlour Pure Single Malt	8,50 €
Campari, Suze	4,40 €	Lagavulin 16 ans	9,80 €
Pineau Reynac Rose ou blanc	3,90 €	BOURBON TENNESSEE	
Ricard, Pastis 2 cl	3,00 €	Jack Daniel's	8,00 €

LES VINS		
	16 cl	75 cl
Dourthe N°1 AOC Bordeaux blanc	4,00 €	19,20 €
Dourthe N°1 AOC Bordeaux rose	4,00 €	19,20 €
Dourthe N°1 AOC Bordeaux rouge	4,40 €	20,50 €

les bières

BOUTEILLES		33 cl
Pelfort Brune, Desperados, Sol, Carlsberg		4,80 €

PRESSIONS		25 cl	50 cl
Heineken		3,60 €	6,80 €

LES DIGESTIFS & LES LIQUEURS		LES ALCOOLS	
	4 cl		4 cl
Cognac		Gin Gordon's	6,00 €
Rémy Martin VSOP	7,20 €	Vodka Eristoff	6,00 €
Cognac		Vodka Poliakov Silver	5,60 €
Hennessy XO	14,00 €	Vodka Absolut	6,40 €
Calvados Drouin	7,20 €	Rhum Saint James Blanc	5,60 €
Malibu Coco, Get 27, Get 31	5,80 €	Rhum Havana 3 ans	6,20 €
Bailey's, Cointreau, Manzana	5,80 €	Rhum Havana 7 ans	8,50 €
		Tequila Sauza Blanco	6,00 €

* Tarif des boissons majoré de 10% à partir de 22H00 *

les cOcktails

LES MOJITOS		LES CLASSIQUES	
	15 cl		15 cl
Mojito	8,00 €	→ AVEC ALCOOL	
<i>Rhum, menthe fraîche, citron vert, eau gazeuse, sucre de canne</i>		Piña Colada	8,00 €
Mojito Royal	10,50 €	<i>Rhum, jus d'ananas, crème de coco</i>	
<i>Rhum, menthe fraîche, citron vert, champagne, sucre de canne</i>		Margarita	8,00 €
Mojito Madarine	8,00 €	<i>Téquila, jus de citron, Cointreau</i>	
<i>Liqueur mandarine, citron vert, menthe fraîche, eau gazeuse</i>		Gin Fizz	8,00 €
Mojito Charentais	8,00 €	<i>Gin, jus de citron, eau gazeuse, sucre de canne</i>	
<i>Cognac, menthe fraîche, citron vert, eaux gazeuse, sucre de canne</i>		Cosmopolitan	8,00 €
		<i>Vodka, Cointreau, jus de citron vert, nectar de cranberry</i>	
		Sex on The Beach	8,00 €
		<i>Vodka, crème pêche, jus orange et cranberry</i>	
		→ SANS ALCOOL	
		Cocktail des Iles	4,80 €
		<i>Jus d'orange, nectar de mangue et d'ananas, sirop de grenadine</i>	
		L'Osoif	4,40 €
		<i>Sirop de pomme verte, sirop mojito mint, menthe fraîche, limonade</i>	

le chOmpagne

	10 cl	75 cl
Fouquet's Brut Cuvée Tradition	7,80 €	42,00 €
Fouquet's Rosé	8,80 €	56,00 €
Pommery Brut Royal	9,00 €	60,00 €
Pommery Rosé	9,90 €	69,00 €
Cuvée Louise		120,00 €
Piper Heidsieck Brut		65,00 €

Accompagnement jus de fruit ou sodas	1,60 €
Accompagnement Red Bull	3,20 €
Supplément sirop Monin	0,30 €

Spectera

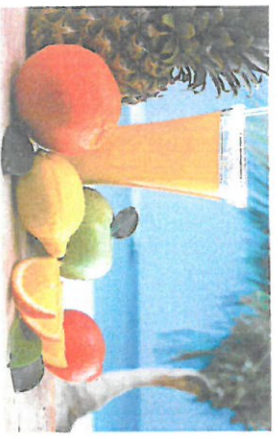
Vodka caramel 3cl	3,00€
Vodka pomme 3cl	3,00€
Téquila Gel 27 3cl	3,00€
Téquila Tonic 3cl	3,00€

Sodas

Red Bull 25cl	6,00€
Coca Cola 33cl	5,00€
Coca-Cola Light, Coca-Cola Zero 33cl	5,00€
Orangina 25cl	5,00€
Schwepes Agium [®] 25cl	5,00€
Schwepes Tonic 25cl	5,00€
Perrin 33cl	5,00€

Jus de Fruits et Vectors

Orange 25cl	5,00€
Abricot 25cl	5,00€
Pamplemousse 25cl	5,00€
Ananas 25cl	5,00€
Mangue 25cl	5,00€
Pomme 25cl	5,00€
Cranberry 25cl	5,00€



XORAM

BAR AMBIANCE

Venez découvrir nos rendez-vous concerts et ses ambiances d'après-midi

Ouver les week-ends et veilles de jours fériés 23h - 5h

Possibilité de privatisation pour vos soirées.



Suivez toutes nos actualités sur [lexoramtoyon](#)

XORAM

BAR

1, Esplanade de Pontailiac
17200 ROYAN
Tél. 05 46 39 03 31

PRIX NETS SERVICE COMPRIS

L'abus de consommation peut occasionner des dommages à la santé.

Évaluation et impression Avam Group 2013. 25/02/13

XORAM

BAR

Champagne & Vins rosés

	10cl	75cl	150cl
■ Pommery Brut Royal		62,00€	120,00€
■ Pommery Brut Royal (Magnum)		120,00€	
■ Cuvée Louise		62,00€	
■ Duval-Leroy «Lady Rose»	9,00€	44,00€	72,00€
■ Côte de Provence			
■ Château La Gordanne			

Whiskies

	4cl	35cl	70cl
■ J&B Rare	7,20€	52,00€	95,00€
■ Ballantines	7,20€		95,00€
■ Jack Daniel	8,20€		115,00€

Rhum

	4cl	35cl	70cl
■ Saint James blanc	7,20€		95,00€
■ Havana Club 3 ans	7,20€		105,00€
■ Cochaca	7,20€		

Vodka

	4cl	35cl	70cl
■ Smirnoff Red	7,20€	52,00€	95,00€
■ Absolut	8,20€		115,00€

Cins

	4cl	35cl	70cl
■ Gordon's	7,20€	52,00€	95,00€
■ Bombay	8,20€		115,00€

Mosdos

	4cl	70cl
■ Baileys, Malibu, Manzana	7,20€	
■ Get 27, Get 31, Cointreau	7,20€	
■ Cognac Prince Polignac	7,20€	95,00€
■ Téquila Souza Bianco	7,20€	
■ Accompagnement Red bull	20cl	4,00€
■ Accompagnement jus de fruits ou sodas	10cl	1,80€
■ Accompagnement bouteille 70cl 3 pichets jus de fruits ou sodas		
■ Accompagnement bouteille 35cl 2 pichets jus de fruits ou sodas		

Bieres

Heineken
SERVÉ D
EXTRA COLD
"I never hit fish"

500ml
33cl
32.00€
42.00€

(5*) Bière blonde d'origine hollandaise, fine et légère, à la couleur dorée, au goût dominé par des notes fruitées et noudeuses.

BOUTEILLE



Au 33cl 6,50€
(5*) Bière blonde d'origine hollandaise, fine et légère, à la couleur dorée, au goût dominé par des notes fruitées et noudeuses.



Au 33cl 7,00€
(5*) Bière née du mariage de la bière blonde et du portum de l'aguardiente, d'une couleur jaune soleil brillant et impide, au goût puissant et prononcé par les saveurs citronnées et les quelques notes épicées.



30cl 6,50€
(6*) Affignem Double fermentation est le fruit d'un procédé unique de brassage selon lequel le breuvage d'Affignem Blonde bénéficie d'une deuxième fermentation en bouteille, ce qui donne à cette bière toute sa spécificité aromatique.



33cl 6,50€
(4.5*) Bière blonde d'origine mexicaine caractérisée par sa couleur blond d'or unique. Sa fine amertume et son pétillant très agréable offrent une véritable sensation de désaltèrante.



33cl 6,50€
(6.5*) Bière brune de caractères, à la couleur sombre occasionnelle, aux arômes de miel, de caramel et d'épices.

Cocktails

AVEC ALCOOL 15cl

Pina Colada	9,50€
Rhum, Jus d'oranges, Crème de coco	
Planteur	9,50€
Rhum, Jus d'oranges et orange, sirop grenadine	
Cosmopolitan	9,50€
Vodka, Cointreau, Jus de citron, Nectar de cranberry	
Gin Fizz	9,50€
Gin, Jus de citron, eau gazeuse, sucre de canne	
Téquila Sunrise	9,50€
Téquila, Jus d'orange, sirop grenadine	
Caipirinha	9,50€
Cachaca, citron vert, sucre de canne, glace pilée	
Jager Bomb	9,50€
Jagermeister, alcool aux herbes, Red Bull	

LES MOJITOS 15cl

Mojito
x 1 : 9,50€
x 2 : 17,00€

Mojito	9,50€
Rhum, menthe fraîche, citron vert, eau gazeuse, sucre de canne	
Mojito Royal	12,00€
Rhum, menthe fraîche, citron vert, champagne, sucre de canne	
Mojito Red Bull	12,00€
Rhum, menthe fraîche, citron vert, Red Bull, sucre de canne	

Desperina
11,00€

SANS ALCOOL 15cl

L'Osot	7,00€
Sirop de pomme verte, sirop Mojito Mint, menthe fraîche, limonade	
Cocktail des lles	7,00€
Jus d'orange, nectar de mangue et d'oranges, sirop de grenadine	
Virgin Pina	7,00€
Jus d'oranges, crème de coco, sirop de fraise	
Punch Paroicis	7,00€
Jus d'abricot, Jus d'orange, Jus de pamplemousse, sirop amande	

(2.5*) Soûle association de bière blonde et de jus de citron, boisson doucement rafraîchissante et désaltérante.

LA FRAICHEUR DEBAROU
650€
Petorh
Rattler

PROGRAMMATION DANS LE CASINO

Date	Principales animations
------	------------------------

2 séances de Théâtre		
dimanche 10 novembre 2013	THEATRE	DESAMOUR (2ME FOIS)
jeudi 27 mars 2014	THEATRE	ENTRE 15H ET 15H30 !

51 Dîners dansants avec orchestre		
vendredi 1 novembre 2013	DINER DANSANT	CEZANELA
vendredi 8 novembre 2013	DINER DANSANT	THIERRY COUDRET
vendredi 15 novembre 2013	DINER DANSANT	ANABELLE
vendredi 22 novembre 2013	DINER DANSANT	MYRIAM
vendredi 29 novembre 2013	DINER DANSANT	ALYZEE
vendredi 6 décembre 2013	DINER DANSANT	COUP DE CHŒUR
vendredi 13 décembre 2013	DINER DANSANT	ECLAT DE RIRE
vendredi 20 décembre 2013	DINER DANSANT	THIERRY COUDRET
mardi 24 décembre 2013	DINER DANSANT DE NOEL	POKER D'AS
vendredi 10 janvier 2014	DINER DANSANT	KAZINO
vendredi 17 janvier 2014	DINER DANSANT	THIERRY COUDRET
vendredi 24 janvier 2014	DINER DANSANT	ANABELLE
vendredi 31 janvier 2014	DINER DANSANT	BCBG TRIO
vendredi 7 février 2014	DINER DANSANT	KAZINO
vendredi 14 février 2014	DINER DANSANT DE LA ST VALENTIN	ELYXIR
vendredi 21 février 2014	DINER DANSANT	MYRIAM
vendredi 28 février 2014	DINER DANSANT	CEZANELA
vendredi 7 mars 2014	DINER DANSANT	THIERRY COUDRET
vendredi 14 mars 2014	DINER DANSANT	ANABELLE
vendredi 21 mars 2014	DINER DANSANT	BCBG TRIO
vendredi 28 mars 2014	DINER DANSANT	DIDIER BARBIER
vendredi 4 avril 2014	DINER DANSANT	ELYXIR
vendredi 11 avril 2014	DINER DANSANT	CEZANELA
vendredi 18 avril 2014	DINER DANSANT	MYRIAM
vendredi 25 avril 2014	DINER DANSANT	KAZINO
vendredi 2 mai 2014	DINER DANSANT	DIDIER BARBIER
vendredi 9 mai 2014	DINER DANSANT	MYRIAM
vendredi 16 mai 2014	DINER DANSANT	THIERRY COUDRET
vendredi 23 mai 2014	DINER DANSANT	KAZINO
vendredi 30 mai 2014	DINER DANSANT	ANABELLE
vendredi 6 juin 2014	DINER DANSANT	MYRIAM
vendredi 13 juin 2014	DINER DANSANT	BCBG TRIO
vendredi 20 juin 2014	DINER DANSANT	THIERRY COUDRET
vendredi 27 juin 2014	DINER DANSANT	ELYXIR
vendredi 4 juillet 2014	DINER DANSANT	KAZINO
vendredi 11 juillet 2014	DINER DANSANT	THIERRY COUDRET
vendredi 18 juillet 2014	DINER DANSANT	MYRIAM
vendredi 25 juillet 2014	DINER DANSANT	DIDIER BARBIER
vendredi 1 août 2014	DINER DANSANT	BCBG TRIO
vendredi 8 août 2014	DINER DANSANT	ECLAT DE RIRE
vendredi 15 août 2014	DINER DANSANT	MYRIAM
vendredi 22 août 2014	DINER DANSANT	ELYXIR

51 Diners dansants avec orchestre

vendredi 29 août 2014	DINER DANSANT	CEZANELA
vendredi 12 septembre 2014	DINER DANSANT	KAZINO
vendredi 19 septembre 2014	DINER DANSANT	BCBG TRIO
vendredi 26 septembre 2014	DINER DANSANT	ELYXIR
vendredi 3 octobre 2014	DINER DANSANT	CEZANELA
vendredi 10 octobre 2014	DINER DANSANT	THIERRY COUDRET
vendredi 17 octobre 2014	DINER DANSANT	ECLAT DE RIRE
vendredi 24 octobre 2014	DINER DANSANT	MYRIAM
vendredi 31 octobre 2014	DINER DANSANT	DIDIER BARBIER

6 Diners Spectacles

samedi 7 décembre 2013	DINER SPECTACLE	CABARET PARISIEN
mercredi 31 décembre 2014	DINER SPECTACLE ST SYLVESTRE	GRAIN DE FOLIE
samedi 25 janvier 2014	TRIBUTE TO THE BEATLES	PATCHWORK
samedi 22 mars 2014	TRIBUTE TO ABBA	ABBA STORY
samedi 10 mai 2014	TRIBUTE TO BLUES BROTHERS	EIGHT KILLERS
samedi 4 octobre 2014	TRIBUTE TO CLOCLO	ALAN

1 Dîner concert

samedi 5 avril 2014	DINER CONCERT POP ROCK	LE GROUPE MO
---------------------	------------------------	--------------

1 Tête d'affiche

mardi 17 juin 2014	BARRIERE TOUR	DANY BRILLANT
--------------------	---------------	---------------

18 Lotos gratuits

mardi 12 novembre 2013	mardi 4 février 2014	mardi 13 mai 2014
mardi 26 novembre 2013	mardi 18 février 2014	mardi 27 mai 2014
mardi 3 décembre 2013	mardi 11 mars 2014	jeudi 12 juin 2014
mardi 17 décembre 2013	mardi 25 mars 2014	jeudi 10 juillet 2014
mardi 7 janvier 2014	mardi 8 avril 2014	mardi 7 octobre 2014
mardi 21 janvier 2014	mardi 22 avril 2014	mardi 21 octobre 2014

Autres animations et jeux gratuits

21 AU 24 NOVEMBRE	DEGUSTEZ LE BEAUJOLAIS NOUVEAU
1ER AU 24 DECEMBRE 2013	JEU DU CALENDRIER DE L'AVENT
2 AU 5 JANVIER 2014	JEU GAGNEZ UNE JOURNEE ROYALE
6 AU 14 FEVRIER 2014	JEU DE LA SAINT VALENTIN
4 AU 15 MARS 2014	JEU GAGNEZ VOS VILLETS POUR LE BRESIL
1 AU 12 AVRIL 2014	JEU GAGNEZ VOTRE FESTIVAL DE CANNES
14 AU 24 MAI 2014	GAGNEZ VOTRE SOIREE PRIVEE
LE 8 JUIN 2014	GAGNEZ VOS PROCHAINES VACANCES
13 AU 15 JUIN 2014	WEEK END DE LA CHANCE
9 au 20 SEPTEMBRE 2014	GRAND JEU VIP

18 Tournois de Poker

mercredi 6 novembre 2013	mercredi 19 février 2014	mercredi 4 juin 2014
mercredi 20 novembre 2013	mercredi 5 mars 2014	mercredi 18 juin 2014
mercredi 4 décembre 2013	mercredi 19 mars 2014	mercredi 3 septembre 2014
mercredi 18 décembre 2013	mercredi 2 avril 2014	mercredi 17 septembre 2014
mercredi 22 janvier 2014	mercredi 7 mai 2014	mercredi 1 octobre 2014
mercredi 5 février 2014	mercredi 21 mai 2014	mercredi 22 octobre 2014

3 évènements, 5 jours

Du 12 au 14 novembre 2013	SALON DES ARTS DIVINATOIRES	conférences gratuites
dimanche 8 juin 2014	ANIVERSAIRE CASINO	gratuit, thème HAWAII
dimanche 25 octobre 2015	JOURNEE FOLLE	gratuit, thème GREASE

9 Soirées BARRIERE JACKPOTTER'S		
jeudi 28 novembre 2013	BARRIERE JACKPOTTERS	dîner dansant avec Alyzée
mardi 28 janvier 2014	BARRIERE JACKPOTTERS	Nouvel An Chinois
jeudi 27 février 2014	BARRIERE JACKPOTTERS	1001 nuits
jeudi 27 mars 2014	BARRIERE JACKPOTTERS	Hommage à Edith Piaf
jeudi 24 avril 2014	BARRIERE JACKPOTTERS	DJ Furio
jeudi 22 mai 2014	BARRIERE JACKPOTTERS	Viva Espana !
jeudi 26 juin 2014	BARRIERE JACKPOTTERS	dîner dansant avec Elyxir
jeudi 25 septembre 2014	BARRIERE JACKPOTTERS	Chansonnier Olny
jeudi 30 octobre 2014	BARRIERE JACKPOTTERS	dîner dansant avec Didier Barbier

	121 soirées Au Xobam'	THEMES OU ARTISTES
vendredi 1 novembre 2013	DJ - DANCEFLOOR	
samedi 2 novembre 2013	DJ - DANCEFLOOR	
vendredi 8 novembre 2013	DJ - DANCEFLOOR	
samedi 9 novembre 2013	DJ - DANCEFLOOR	concert gratuit ZIC D'IO
dimanche 10 novembre 2013	DJ - DANCEFLOOR	karaké
vendredi 15 novembre 2013	DJ - DANCEFLOOR	
samedi 16 novembre 2013	DJ - DANCEFLOOR	
vendredi 22 novembre 2013	DJ - DANCEFLOOR	
samedi 23 novembre 2013	DJ - DANCEFLOOR	soirée SOL (partenaire Heineken)
vendredi 29 novembre 2013	DJ - DANCEFLOOR	
samedi 30 novembre 2013	DJ - DANCEFLOOR	
vendredi 6 décembre 2013	DJ - DANCEFLOOR	
samedi 7 décembre 2013	DJ - DANCEFLOOR	
vendredi 13 décembre 2013	DJ - DANCEFLOOR	
samedi 14 décembre 2013	DJ - DANCEFLOOR	djette NINA LY
vendredi 20 décembre 2013	DJ - DANCEFLOOR	soirée BULLES (partenaire Pommery)
samedi 21 décembre 2013	DJ - DANCEFLOOR	
vendredi 27 décembre 2013	DJ - DANCEFLOOR	
samedi 28 décembre 2013	DJ - DANCEFLOOR	
mercredi 31 décembre 2014	DJ - DANCEFLOOR	Réveillon de la Saint Sylvestre
vendredi 3 janvier 2014	DJ - DANCEFLOOR	
samedi 4 janvier 2014	DJ - DANCEFLOOR	
vendredi 10 janvier 2014	DJ - DANCEFLOOR	WE soldissime !
samedi 11 janvier 2014	DJ - DANCEFLOOR	WE soldissime !
vendredi 17 janvier 2014	DJ - DANCEFLOOR	
samedi 18 janvier 2014	DJ - DANCEFLOOR	concert gratuit JELL OO
vendredi 24 janvier 2014	DJ - DANCEFLOOR	
samedi 25 janvier 2014	DJ - DANCEFLOOR	So british
vendredi 31 janvier 2014	DJ - DANCEFLOOR	
samedi 1 février 2014	DJ - DANCEFLOOR	
vendredi 7 février 2014	DJ - DANCEFLOOR	
samedi 8 février 2014	DJ - DANCEFLOOR	
vendredi 14 février 2014	DJ - DANCEFLOOR	Back to USSR (partenaire Smirnoff)
samedi 15 février 2014	DJ - DANCEFLOOR	
vendredi 21 février 2014	DJ - DANCEFLOOR	
samedi 22 février 2014	DJ - DANCEFLOOR	concert gratuit ZICALILIE
vendredi 28 février 2014	DJ - DANCEFLOOR	
samedi 1 mars 2014	DJ - DANCEFLOOR	
vendredi 7 mars 2014	DJ - DANCEFLOOR	
samedi 8 mars 2014	DJ - DANCEFLOOR	
vendredi 14 mars 2014	DJ - DANCEFLOOR	
samedi 15 mars 2014	DJ - DANCEFLOOR	
vendredi 21 mars 2014	DJ - DANCEFLOOR	
samedi 22 mars 2014	DJ - DANCEFLOOR	
vendredi 28 mars 2014	DJ - DANCEFLOOR	

	121 soirées Au Xobam' suite	THEMES OU ARTISTES
vendredi 4 avril 2014	DJ - DANCEFLOOR	
samedi 7 janvier 1900	DJ - DANCEFLOOR	
vendredi 11 avril 2014	DJ - DANCEFLOOR	
samedi 14 janvier 1900	DJ - DANCEFLOOR	
vendredi 18 avril 2014	DJ - DANCEFLOOR	
samedi 21 janvier 1900	DJ - DANCEFLOOR	
dimanche 20 avril 2014	DJ - DANCEFLOOR	
vendredi 25 avril 2014	DJ - DANCEFLOOR	
samedi 28 janvier 1900	DJ - DANCEFLOOR	concert gratuit MISTER D
jeudi 1 mai 2014	DJ - DANCEFLOOR	
vendredi 2 mai 2014	DJ - DANCEFLOOR	
samedi 4 février 1900	DJ - DANCEFLOOR	
mercredi 7 mai 2014	DJ - DANCEFLOOR	
vendredi 8 août 2014	DJ - DANCEFLOOR	
vendredi 9 mai 2014	DJ - DANCEFLOOR	
samedi 11 février 1900	DJ - DANCEFLOOR	soirée partenaire
vendredi 16 mai 2014	DJ - DANCEFLOOR	
samedi 18 février 1900	DJ - DANCEFLOOR	soirée SELFIE
vendredi 23 mai 2014	DJ - DANCEFLOOR	
samedi 25 février 1900	DJ - DANCEFLOOR	concert gratuit BONNIE & CLYDE
mercredi 28 mai 2014	DJ - DANCEFLOOR	Just Dance !
jeudi 29 mai 2014	DJ - DANCEFLOOR	
vendredi 30 mai 2014	DJ - DANCEFLOOR	Total black out !
samedi 3 mars 1900	DJ - DANCEFLOOR	Total black out !
vendredi 6 juin 2014	DJ - DANCEFLOOR	
samedi 10 mars 1900	DJ - DANCEFLOOR	Surf à la façon "Brice de Nice"
dimanche 8 juin 2014	DJ - DANCEFLOOR	Surf façon Hawaii
vendredi 13 juin 2014	DJ - DANCEFLOOR	Futch-ball
samedi 17 mars 1900	DJ - DANCEFLOOR	Futch-ball
vendredi 20 juin 2014	DJ - DANCEFLOOR	
samedi 24 mars 1900	DJ - DANCEFLOOR	concert gratuit ZICALILIE
vendredi 27 juin 2014	DJ - DANCEFLOOR	
samedi 31 mars 1900	DJ - DANCEFLOOR	M&M's Follies
vendredi 4 juillet 2014	DJ - DANCEFLOOR	
samedi 7 avril 1900	DJ - DANCEFLOOR	soirée GIRLY
vendredi 11 juillet 2014	DJ - DANCEFLOOR	
samedi 14 avril 1900	DJ - DANCEFLOOR	Champagne gourmand
dimanche 13 juillet 2014	DJ - DANCEFLOOR	Champagne gourmand
jeudi 17 juillet 2014	DJ - DANCEFLOOR	Just Dance !
vendredi 18 juillet 2014	DJ - DANCEFLOOR	
samedi 21 avril 1900	DJ - DANCEFLOOR	concert gratuit CALHAN
jeudi 24 juillet 2014	DJ - DANCEFLOOR	Just Dance !
vendredi 25 juillet 2014	DJ - DANCEFLOOR	
samedi 28 avril 1900	DJ - DANCEFLOOR	Trop blonde
jeudi 31 juillet 2014	DJ - DANCEFLOOR	Soirée blanche
vendredi 1 août 2014	DJ - DANCEFLOOR	soirée partenaire
samedi 5 mai 1900	DJ - DANCEFLOOR	Tatoo moi
jeudi 7 août 2014	DJ - DANCEFLOOR	Soirée blanche
vendredi 8 août 2014	DJ - DANCEFLOOR	U-stream
samedi 12 mai 1900	DJ - DANCEFLOOR	
jeudi 14 août 2014	DJ - DANCEFLOOR	Soirée blanche
vendredi 15 août 2014	DJ - DANCEFLOOR	soirée partenaire
samedi 19 mai 1900	DJ - DANCEFLOOR	Hauts chic / bas choc
jeudi 21 août 2014	DJ - DANCEFLOOR	
vendredi 22 août 2014	DJ - DANCEFLOOR	concert gratuit MARCUS LEVY
samedi 26 mai 1900	DJ - DANCEFLOOR	Collectif espagnol Network
vendredi 29 août 2014	DJ - DANCEFLOOR	
samedi 2 juin 1900	DJ - DANCEFLOOR	Soirée JB

	121 soirées Au Xobam' suite	THEMES OU ARTISTES
samedi 9 juin 1900	DJ - DANCEFLOOR	C'est déjà fini (back to school)
samedi 7 janvier 1900	DJ - DANCEFLOOR	
samedi 16 juin 1900	DJ - DANCEFLOOR	Soirée Despérados
samedi 14 janvier 1900	DJ - DANCEFLOOR	concert gratuit MARCUS LEVY
samedi 23 juin 1900	DJ - DANCEFLOOR	
samedi 21 janvier 1900	DJ - DANCEFLOOR	
samedi 30 juin 1900	DJ - DANCEFLOOR	
samedi 28 janvier 1900	DJ - DANCEFLOOR	
samedi 7 juillet 1900	DJ - DANCEFLOOR	
samedi 4 février 1900	DJ - DANCEFLOOR	
samedi 14 juillet 1900	DJ - DANCEFLOOR	
samedi 11 février 1900	DJ - DANCEFLOOR	concert gratuit MAXIMUS COVER
samedi 21 juillet 1900	DJ - DANCEFLOOR	
samedi 18 février 1900	DJ - DANCEFLOOR	Rock n' roll 50
samedi 28 juillet 1900	DJ - DANCEFLOOR	

LES OPERATIONS COMMERCIALES EN 2014

4 casinonews + programmes d'animation Xobam'	139 571
Frais de création - honoraires	27 569
Frais d'impression	44 397
Frais de distribution	20 062
Frais d'affichage	35 357
Insertions publicitaires (Internet / Colporteur/ Vidici)	12 186

Honoraires et salaires des artistes et salariés Casino	175 166
Honoraires factures	54 160
Prestataires extérieurs	27 458
Salaires salarié casino	49 477
Salaires intermittents	44 071

Charges d'exploitation	51 188
Location matériel	10 506
VHR artistes	8 404
Sacem	15 498
Décoration	3 800
Achat petit matériel	12 980

Total	365 925
--------------	----------------

LE SPONSORING ET LES PARTENARIATS EN 2014

Date	Action	Participation financière directe	Prestation prise en charge par le casino	Echange marchandise
nov-13	Rotary - conférence cannabis	200		
janv-14	Amicale des sapeurs pompiers	150		
mars-14	Partenariat annuel Syndicat de Pontailac	2 000	850	
juil-14	Partenariat annuel Hippodrome de la Côte de Beauté	3 289		
juil-14	Tournée Eté 2014 Beach Volley			150
juil-14	Violon sur le Sable		250	668
août-14	Jumping International de Royan	4 000		
oct-14	Rotary - conférence les Clefs du bonheur	200		
	<i>Don sous forme d'invitations au restaurant aux associations</i>		17 784	

Total	9 639	18 884	818
-------	--------------	---------------	------------

TOTAL

29 341

LA CONTRIBUTION AU DEVELOPPEMENT TOURISTIQUE EN 2014

Date	Action	Participation financière directe	Prestation prise en charge par le casino	Echange marchandise
déc-13	Illumination de la facade spécial Noël	3 109		

GUIDE / PLAN

mars-14	Guide d'accueil - Office de Tourisme de Royan	454		
mars-14	Insertion guide "Je reviens toujours à Pontaillac"	890		
mars-14	Agenda Ville de Royan - édition 2014	1 200		
mars-14	Plan - Syndicat d'initiative Royan	462		
mai-14	Guide pratique 2014 - Office de tourisme Royan	838		
mai-14	Guide des Vacances - Saint Palais	849		
mai-14	Pack internet - Se distraire - Office de Tourisme Royan	234		
juin-14	Guide d'accueil 2014 - Syndicat d'initiatives Vaux sur Mer	336		
juin-14	Guide d'accueil 2014 - Office de Tourisme de Saintes	450		
juin-14	Sortie de Plage - Artgrafik	1 800		
juil-14	Office de Tourisme Royan - Visite Virtuelle	240		
sept-14	Salon France CE Poitiers	1 274		

COTISATION

janv-14	Pass internet WIFI offert aux clients Atlantic Café (1 an)	1 960		
janv-14	Cotisation annuelle - Royan Shopping	548		
févr-14	Cotisation annuelle - Club entreprise Royan	170		
févr-14	"Côte de Beauté" Club des Hôtel et restaurateurs du Pays Royannais	150		
févr-14	Cotisation annuelle - Syndicat d'initiatives Royan	250		
mars-14	Cotisation annuelle - Syndicat d'initiatives St Georges de Didonne	180		
avr-14	Cotisation annuelle - Association ECHO MER	15		
avr-14	Cotisation annuelle - Association française des Restaurateurs de France	396		
juin-14	Cotisation annuelle - Syndicat d'initiatives Vaux sur Mer	30		
juil-14	Cotisation annuelle CFAR	50		
juil-14	Cotisation annuelle - Syndicat d'initiatives Saint Palais	130		

Total 16 015 0 0

TOTAL 16 015

SYNTHESE 2014

NOMBRE D'ANIMATIONS	232
LES OPERATIONS COMMERCIALES	365 925 €
SPONSORING ET PARTENARIATS	29 341 €
CONTRIBUTION AU DEVELOPPEMENT TOURISTIQUE	16 015 €
CONTRIBUTION AU DEVELOPPEMENT CULTUREL (art CDC)	248 000 €
INVESTISSEMENT FINANCIER EN 2014	659 281 €